

Sagesse des nationaux-libéraux

Sept fois sept apophtegmes, suivis de leurs commentaires et de trois annexes

I. De l'identité

1. Ce n'est pas l'opinion qui fait l'identité, ce sont les **ancêtres**.
Ils se sont reproduits dans leur descendance.

2. Nous sommes nos **gènes**, ou plus largement notre ADN, patrimoine héréditaire reçu par moitié de notre père et de notre mère.

L'identité est ce en quoi un être demeure identique à lui-même au cours du temps. Notre **identité individuelle** s'est constituée à l'instant fatidique de la conception. La comparaison entre les vrais jumeaux ou jumeaux monozygotes, nés d'un même ovule et qui ont donc le même patrimoine génétique, avec les faux jumeaux de même sexe, qui n'ont en moyenne que 50% de gènes en commun, est éloquente : elle suffit déjà à démontrer la puissance de l'hérédité, qui détermine tout autant le moral que le physique.

3. L'homme est par nature un être de culture.

L'**éducation** que l'enfant reçoit dans sa famille est un dressage qui met de l'ordre dans le chaos des instincts concurrents en les assujettissant à la volonté et forme sa **personnalité**.

4. Les sociétés humaines sont des **systèmes bioculturels**.

Leur **identité collective** est assise sur le fonds génétique – la « race » au sens large – des populations qui les composent.

5. La **nation** est une **communauté** de destin historique fondée sur les liens du sang et constituée autour d'une **ethnie** prépondérante sur un territoire continu.

La race est une catégorie biologique, l'ethnie est une catégorie culturelle. *Horresco referens*, le mot « ethnie » a justement été créé par Georges Vacher de Lapouge pour sortir de la confusion entre biologie et culture en cantonnant le mot « race » dans une acception purement biologique.

6. La nation est formée des vivants, des morts et de ceux qui vont naître.

C'est la chaîne des générations qui constitue l'**identité de la nation**, laquelle lui donne vocation à la **souveraineté**.

7. Il n'y a pas de nation sans **préférence nationale**...

...laquelle légitime l'exclusion des étrangers quand celle-ci est utile aux nationaux.

II. De la tradition

1. La **nation française** est née au XI^e siècle à l'issue d'un synécisme celto-romano-germanique autour de l'ethnie française sur le territoire du royaume capétien.

Celtes, Romains et Germains ont fait la France. Gaulois ou Celtes, les termes sont équivalents. Les Francs, qui ont donné leur nom à notre pays, étaient des Germains, au même titre que les Burgondes, qui ont donné leur nom à la Bourgogne, ou que les Wisigoths, qui ont longtemps tenu le Sud-Ouest de la France actuelle avant de se replier en Espagne.

L'ethnie française, de langue d'oïl, forme ancienne du français, a achevé de se former au X^e siècle.

Le royaume des Francs, *regnum Francorum*, fondé par Clovis, qui s'est converti au christianisme en 496, n'était pas encore une nation avant l'avènement d'Hugues Capet en 987. Les rois mérovingiens et carolingiens étaient des Francs, donc des Germains, et parlaient le francique, langue germanique voisine du néerlandais d'aujourd'hui. L'empire de Charlemagne avait pour capitale Aix-la-Chapelle (Aachen), dans l'Allemagne actuelle.

2. La **nation française** est d'origine indo-européenne, de race caucasöide, de civilisation occidentale et de religion chrétienne.

Le général Charles de Gaulle l'avait dit avant nous : « *Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne.* »

Les Celtes, les Romains et les Germains appartenaient tous à la famille des peuples indo-européens, descendant du peuple indo-européen indivis qui vivait en -3000 au nord de la Mer Noire avant qu'il se lançât à la conquête du monde.

La race caucasöide, ou « race blanche », est l'une des cinq races de l'espèce *homo sapiens*, les quatre autres étant les races mongoloïde, congoïde, capoïde et australoïde.

L'Occident est l'une des six civilisations du monde contemporain, les cinq autres étant l'Orient, le monde russe, le monde indien, le monde chinois et l'Afrique noire.

La France chrétienne n'est pas seulement catholique, elle est aussi protestante. Jean Calvin fut un grand Français et le calvinisme fait partie de notre identité nationale au même titre que le catholicisme. On peut en dire presque autant du luthéranisme de l'Alsace, bien qu'il soit d'origine allemande. De plus, la tradition catholique de la France est gallicane et janséniste. L'ultramontanisme, qui vient d'Italie comme son nom l'indique, ne s'est imposé en France qu'à partir du premier concile du Vatican, en 1870, donc très tardivement. Le cléricalisme et les prétentions théocratiques qui en découlaient ont été exploités par la franc-maçonnerie dans son

combat contre le catholicisme et n'ont pas peu contribué au divorce entre l'Église et la société française.

3. Nous sommes fidèles à la **tradition indo-européenne**, qui a façonné la civilisation occidentale avec le christianisme.

Elle implique la hiérarchie des fonctions sociales : la première est la fonction souveraine, la deuxième est la fonction guerrière, la troisième est la fonction productive. C'est pourquoi les nationaux-libéraux méprisent le matérialisme de la **société marchande**, qui donne la primauté à la troisième fonction, et admirent la **grandeur** de la France éternelle, qui s'est particulièrement illustrée dans le domaine des deux premières fonctions.

4. Contrairement à ce que prétend la gauche, la **justice** ne se confond nullement avec l'égalité.

La justice réside dans le respect intransigeant de règles de juste conduite issues de la tradition, comme le droit de propriété et la liberté d'entreprise, d'où résultent nécessairement de grandes inégalités parfaitement légitimes. La prétendue « justice sociale » est donc le contraire de la justice.

5. La **colonisation** française fut une grande œuvre civilisatrice dont nous pouvons être fiers et dont les peuples colonisés ont toutes les raisons de nous être reconnaissants.

La France a tout apporté aux pays qu'elle a colonisés, qui étaient tous arriérés et souvent même primitifs avant son arrivée. Dans son fameux discours de 1885, Jules Ferry a réclamé pour les « races supérieures » le droit de civiliser les « races inférieures », parce que, disait-il, elles en avaient le devoir.

La France a mis fin aux guerres et aux famines, elle a introduit le progrès technique et matériel avec l'électricité, elle a créé toutes sortes d'équipements publics. Elle a soigné la population. Elle l'a alphabétisée et instruite, en lui donnant accès à la haute culture de l'Occident. Elle a ouvert la voie à l'évangélisation des animistes.

Quand ils ont reçu leur indépendance, les territoires colonisés par la France en Afrique noire comptaient 2.000 dispensaires, 600 maternités, 40 hôpitaux, 18.000 km de voies ferrées, 215.000 km de pistes principales, 50.000 km de routes bitumées, 63 ports, 196 aérodromes, 16.000 écoles primaires, 350 collèges et lycées. Tout cela, c'est la France qui le leur avait apporté.

Au moment de l'indépendance, la France laissa à l'Algérie 70.000 km de routes, 4.300 km de voies ferrées, 4 ports équipés aux normes internationales, une douzaine d'aérodromes principaux, des centaines d'ouvrages d'art (ponts, tunnels, viaducs, barrages, etc.), des milliers de bâtiments administratifs, de casernes, d'immeubles ; 31 centrales hydroélectriques ou thermiques ; une centaine d'industries importantes dans les secteurs de la construction, de la métallurgie, de la cimenterie, etc. ; des milliers d'écoles, d'instituts de formation, de lycées, d'universités, d'hôpitaux, de maternités, de dispensaires, de centres de santé, etc. Sans parler d'une agriculture

largement exportatrice et des hydrocarbures du Sahara (pétrole et gaz naturel) que ses géologues et prospecteurs avaient découverts.

L'Algérie avait moins de 3 millions d'habitants lors de la conquête française en 1830, elle en avait plus de 12 millions, soit quatre fois plus, en 1962, lors des accords d'Évian.

6. Les treize territoires extérieurs de la France, appelés départements ou collectivités d'outre-mer – sauf l'île inhabitée de Clipperton –, appartiennent à la nation française, mais ils n'en font pas partie.

Ce sont la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (île partagée avec les Pays-Bas), la Guyane, Saint-Pierre et Miquelon, Clipperton, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française (Tahiti et dépendances), Wallis et Futuna, enfin les Terres australes. Leurs habitants ne sont pas vraiment français, sauf exception ; ce sont des Français de papier.

Il faut y ajouter un quatorzième, la Corse, qui fait géographiquement, historiquement et culturellement partie de l'Italie et non de la France. Il n'y a d'ailleurs pas de « langue corse » ; on parle en Corse plusieurs dialectes de la langue italienne.

Les partisans de l'Algérie française clamaient autrefois : « *L'Algérie, c'est la France !* » Lourde erreur. L'Algérie était un territoire extérieur avant l'indépendance de 1962 : elle était à la France, elle n'était pas la France. De même, en 2022, soixante ans après, la Martinique et les autres territoires extérieurs sont à la France, ils ne sont pas la France. L'omission de la modeste préposition « à » crée une grave confusion.

L'absence de continuité territoriale est une raison suffisante pour qu'un territoire ne fasse pas partie de la France proprement dite ; sauf, bien sûr, pour les petites îles qui sont voisines de nos côtes. Dans le cas de l'Algérie, les habitants étaient de surcroît d'une autre religion et d'une autre civilisation ; dans le cas des territoires extérieurs que la France détient actuellement, ils sont en général de race différente, sauf pour la Corse et Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi qu'en partie pour la Nouvelle-Calédonie.

7. L'Europe n'est qu'une expression géographique.

Il n'y a ni civilisation européenne ni race européenne ni ethnie européenne ni peuple européen. Il y a une civilisation occidentale, dont ne font partie ni la Russie ni l'Ukraine ni la majorité des pays des Balkans, une race caucasöide, qui inclut beaucoup de peuples non européens, une ethnie française, un peuple français.

Nous dirons, pour paraphraser Joseph de Maistre : « J'ai déjà rencontré un Français, un Italien, un Russe... mais l'«Européen», s'il existe, c'est à mon insu. »

III. De la race

1. La **race** est un fait d'observation élémentaire que la science confirme et précise.

Au sens strict, la race est, par définition, la subdivision de l'espèce dans la taxinomie linnéenne – élaborée en premier lieu par Carl von Linné – ; on parle aussi de variété ou de sous-espèce. L'espèce *homo sapiens* n'est pas divisée en trois races (blancs, jaunes, noirs), mais en cinq : caucasoïdes (ou « blancs »), mongoloïdes (ou « jaunes »), congoïdes, capoïdes et australoïdes, étant observé qu'il y a donc trois races de « noirs », parfaitement distinctes.

Pour aller plus loin, voir la dissertation sur la race en annexe 1.

2. L'**égalité** n'est pas dans la nature, ni entre les individus ni entre les races ni entre les sexes.

Étant d'ordre juridique et politique, l'**égalité civique**, ou égalité des citoyens devant la loi au sein de la communauté nationale, ne présuppose aucune sorte d'égalité biologique. Elle implique une inégalité de principe entre citoyens et étrangers. Elle n'interdit pas de reconnaître les diverses inégalités entre les citoyens qui résultent de leur valeur morale, de leurs aptitudes physiques ou intellectuelles et de leur **degré de francité**, autrement dit de leurs **origines**.

3. La **question raciale** est aujourd'hui centrale.

La couleur de la peau n'a pas d'importance, mais la race en a beaucoup.

Voir l'analyse des caractéristiques raciales en annexe 1.

4. Le **PPCM**, *plan de promotion des congoïdes et du métissage*, est un **complot** ourdi par le Congrès juif mondial.

C'est ce que révèlent l'ampleur et le caractère à la fois systématique et stéréotypé de ses manifestations dans la publicité et le cinéma, milieux où l'élément israélite est prépondérant et où s'exerce le plus l'influence du Congrès juif mondial (CJM), organisation dont le siège est à New York et dont le président est Ronald Lauder depuis 2007. Le but de ce complot du CJM est de détruire l'identité des nations occidentales en les transformant en sociétés multiraciales et multicommunautaires, en sorte de légitimer le communautarisme juif.

5. Dans un pays libre, il ne saurait y avoir de **délit d'opinion**.

Le racisme est une opinion. Les racistes doivent pouvoir s'exprimer librement, tout autant que les marxistes et les cosmopolites.

6. Si la haine raciale, comme toute forme de haine sociale, nous est étrangère, nous nous réclamons en revanche d'un **racisme positif et républicain**, racisme dans le bon sens du terme, sans haine et sans reproche, celui de Jules Ferry ou de Charles de Gaulle, et qui est la **conscience de race**.

7. La **liberté de discrimination** est le premier des droits de l'homme, étant plus nécessaire encore que la liberté d'opinion ou la liberté de circulation.

La discrimination est d'abord « l'action de discerner les choses en les distinguant les unes des autres avec précision » et le mot est aussi synonyme du choix qui en résulte. Ainsi, choisir, c'est discriminer. Ce n'est pas à l'État de décider à la place des individus qui choisissent et qui discriminent par là-même. L'interdiction par la loi de certaines discriminations jugées illégitimes par la puissance publique est donc tyrannique. Et cela peut aller très loin, puisque, dans la logique du métissage obligatoire évoqué par Jacques Ruffié, Albert Jacquard, puis Nicolas Sarkozy, il n'y a plus de « choix du conjoint ».

La liberté de discrimination découle en particulier du droit de propriété, qui implique dans son principe le droit d'exclure autrui discrétionnairement du bien dont on est propriétaire et de choisir au contraire tout aussi librement celui qui y sera admis.

L'homme est un animal territorial. Propriétaire ou locataire, on est libre de refuser l'entrée de son domicile à qui on veut sans avoir à répondre de ses motifs. On choisit librement ses invités. « Charbonnier est maître chez lui. » Le mot « appartement », dérivé d'un verbe italien qui signifie « séparer, mettre à part », suffirait à nous rappeler que vivre, c'est discriminer.

La discrimination prend une dimension métaphysique dans les religions du salut en général et dans le christianisme en particulier, puisque la justice divine n'accueille que les bons au paradis, tandis que les méchants sont rejetés en enfer : « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite » (Luc, XIII 24). Et encore : « Il y aura beaucoup d'appelés, mais peu d'élus » (Matthieu, XXII 14).

IV. De l'assimilation

1. Les **Français de sang** sont les Français de race caucasoïde dont la majorité des ancêtres en l'an mil étaient des sujets chrétiens du royaume de France ou des provinces voisines rattachées par la suite à la France et qui en font encore partie aujourd'hui.

Hormis les **Français d'origine**, comme les Québécois, à qui il ne manque que la nationalité pour être des Français de sang, les autres hommes sont pour la France des *allogènes*, quelle que soit leur nationalité, française ou étrangère, quel que soit leur lieu de naissance ou leur lieu de résidence, en France ou à l'étranger ; quel que soit aussi l'attachement qu'ils peuvent avoir pour la France, et quels que soient les services qu'ils lui ont éventuellement rendus. Le terme d'allogène n'a rien de péjoratif. Il est du reste relatif à la nation considérée : les Français de sang sont des allogènes pour les Allemands. On peut aussi parler des « allochtones », par opposition aux autochtones que sont les Français de sang.

2. Il y a trois sortes de *Français selon la loi*, bien que celle-ci ne marque aucune différence entre eux : les **Français de sang**, les **Français d'adoption**, allogènes assimilés, et les *Français de papier*, allogènes inassimilés.

Ces derniers ne sont pas de vrais Français. Les nationaux-libéraux en tirent la conséquence qu'ils doivent être déchus de la nationalité française, puis, sauf exception, réémigrés à plus ou moins long terme.

3. Pour être **assimilé**, un immigré, autrement dit un allogène, doit rejeter le *communautarisme* et se mêler aux Français de sang au lieu de rester à part avec ceux qui ont la même origine que lui.

Il faut donc qu'il parle français et qu'il ne pratique pas une religion l'excluant de la communauté nationale telle que le judaïsme ou l'islam.

Il n'y a pas de « *Français par le sang versé* » : si la France doit de la reconnaissance aux hommes qui ont combattu pour elle, cela ne suffit pas pour en faire de vrais Français à défaut d'assimilation.

La France ne pourra pas préserver son identité nationale sans la **réémigration** des masses inassimilées et inassimilables.

4. **Le grand remplacement** est la conséquence de l'immigration, qui est elle-même la conséquence de l'antiracisme, lequel est, à son tour, la conséquence de la religion de la Choah : il s'ensuit que le grand remplacement est la conséquence de la **religion de la Choah**.

C'est le théorème du grand remplacement.

5. Les Juifs sont des immigrés comme les autres, tout en étant particulièrement rebelles à l'assimilation en raison de leur religion, au même titre que les musulmans.

Expulsés de France en 1394, les Juifs ou Israélites n'étaient que quelques milliers en 1789. Ils ont immigré au XIX^e et plus encore au XX^e siècle, sans parvenir tous à s'assimiler, loin de là, étant, dans ce cas – et seulement dans ce cas –, des Juifs français plutôt que des Français juifs, « *Juifs à la maison, Français dans la rue* », selon leurs propres mots, tenus alors par leur choix personnel et en vertu de leur religion raciste à l'écart de la nation française pour former une communauté séparée, un corps étranger. En outre, les Juifs, lorsqu'ils sont inassimilés, font souvent allégeance à un autre pays que la France depuis la fondation de l'État d'Israël en 1948 : pour les Juifs français, le sionisme, nationalisme juif, conduit forcément au communautarisme et au séparatisme, deux notions en réalité équivalentes.

Tels sont les termes de la **question juive** aujourd'hui en France. En vérité, la réponse à cette question a été donnée par Stanislas de Clermont-Tonnerre dès 1789, quand les quelques Israélites qui étaient en France à l'époque ont été émancipés : « *Il faut refuser tout aux Juifs comme nation dans le sens de corps constitué et accorder tout aux Juifs comme individus. Il faut qu'ils ne fassent dans l'État ni un corps politique ni un ordre ; il faut qu'ils soient individuellement citoyens.* » Mais Napoléon a fait tout le contraire lorsqu'il a institué le consistoire israélite en 1808. Sous prétexte d'organiser le culte, il a officialisé le **communautarisme juif**.

Il n'y a pas de « peuple juif ». Il y a une ou deux ethnies juives coagulées ou coalisées par la religion, un peuple israélien et un peuple français, dont font partie les Juifs pourvu qu'ils soient assimilés et donc qu'ils rejettent le Talmud, lequel tient les non-Juifs pour des bêtes. Il n'y a pas non plus de « communauté juive » qui puisse être reconnue au sein de la république, car celle-ci n'admet pas d'autre communauté que la communauté nationale. À cet égard, si le groupe juif peut sans doute conserver sa particularité en restant attaché à certaines de ses traditions culturelles et religieuses, encore faut-il que celles-ci ne soient pas contraires aux exigences de la civilisation occidentale ni aux principes de la république française, et qu'elles ne viennent pas entamer l'unité nationale en mettant les Juifs à part des autres Français.

6. **Réinformation** : il est tout à fait absurde de parler de « *judéo-christianisme* ».

Le *judaïsme* actuel, qui est celui des pharisiens dont parle l'Évangile, est une religion orientale isomorphe de l'*islam*.

Le judaïsme est un islam raciste. La théorie du peuple élu est intrinsèquement raciste quand elle ne signifie pas, comme le pensent les chrétiens, que cette élection d'un peuple particulier avait pour seule fin de préparer la venue du Christ et qu'elle s'est achevée avec celui-ci et dans son Évangile destiné à tous les hommes, sans acception d'origine ou de nationalité.

Le livre saint propre aux Juifs actuels, le Talmud, est d'un racisme si délirant qu'il tient les non-Juifs pour des bêtes (« *Vous êtes des hommes, tandis que les non-Juifs ne sont pas des hommes* »), les non-Juifs étant appelés en hébreu « *Goyim* » (pluriel de *Goy*), terme de mépris et d'exécration. Le grand-rabbin d'Israël Ovadia Yosef estimait que les non-Juifs (*Goyim*) n'étaient nés que pour servir les Juifs et il les comparait à des ânes (*sic*).

Pour la Cabale, doctrine suivie par 80% des Juifs religieux, les Juifs sont des étincelles de la Divinité (*Chékinah*) dispersées au milieu du fumier des non-Juifs (*Goyim*), c'est-à-dire que ceux-ci ne sont même plus tenus pour des bêtes, mais pour des excréments ; il est difficile de faire mieux dans la haine et le mépris

Pour sa part, l'islam est un judaïsme universaliste, qui s'adresse à tous les hommes.

7. Comme l'a enseigné Jean Bodin (1576), nous appelons **république**, du latin *res publica*, tout régime politique voué au bien commun et qui, en conséquence, défend l'identité raciale et culturelle de la cité ou de la nation, homologue moderne de la cité antique, que ce régime soit monarchique, aristocratique ou démocratique.

Lorsque l'on appelle « république », comme on le fait ordinairement, tout régime qui n'est pas une monarchie, on met dans le même sac la république romaine, la république de Venise, la « république » jacobine de 1793, la III^e république française, l'Union des « républiques » socialistes soviétiques, la république islamique d'Iran... en oubliant contradictoirement d'y ajouter l'État français du maréchal Philippe Pétain.

Selon la définition de Bodin, que nous avons adoptée, la prétendue I^{ère} république, n'en était pas une, puisque c'était en réalité une tyrannie jacobine qui exerçait la terreur sur le peuple français. La III^e république, qui en était bien une, quant à elle, n'est pas née de la révolution, mais au contraire, en 1871, de la **contre-révolution** que constitua l'écrasement de la Commune de Paris par Adolphe Thiers.

V. *Du cosmopolitisme*

1. La **gauche**, expression idéologique de l'**utopie égalitaire**, est écartelée entre deux pôles antagonistes, le **collectivisme** et le **cosmopolitisme**.

Le cosmopolitisme, qui vient du fond des âges, puisqu'il fut inventé vers -350 par un philosophe de l'Antiquité grecque, Diogène le cynique, a supplanté le marxisme, forme moderne du collectivisme, après la révolution de 1968, pour devenir l'idéologie dominante mondiale.

2. Le cosmopolitisme, ou *idéologie cosmopolitique*, est un tout qui fait système.

Les cosmopolites les plus conséquents en sont bien conscients, qui appellent à l'« *intersectionnalité des luttes* ».

Le cosmopolite, qui veut détruire les **frontières**, rejette non seulement, au nom de l'« *unité du genre humain* », de la « *société ouverte* », de la « *diversité* » ou du « *vivre-ensemble* », et en s'appuyant sur les mythes de l'**écologisme** comme le « *réchauffement climatique* » qui serait causé par l'homme, les frontières physiques et extérieures de la nation ; mais aussi, au nom de la « *lutte contre les discriminations* », du « *refus de l'exclusion* » ou encore de l'« *inclusion* », les frontières morales et intérieures de la société nationale, qui séparent les valeurs des anti-valeurs : le bien du mal, le beau du laid, le vrai du faux... ainsi que l'honneur de la honte, la vertu du vice, le normal de l'anormal, la pudeur de l'obscénité, le convenable de l'inconvenant, la distinction de la vulgarité, la politesse de la grossièreté, etc.

Les principaux procédés de la propagande cosmopolite sont, d'abord, le **détournement de compassion**, qui fait couler les larmes de la subversion au nom d'un humanitarisme frelaté ; ensuite, le **détournement des droits de l'homme**, pour fabriquer de faux droits au bénéfice des ennemis de la société ou de la nation ; enfin, le **sarcasme**, qui vise à discréditer l'homme de droite par le ricanement en évitant de discuter de ses idées au fond, tout en désacralisant les valeurs authentiques dont il se réclame.

3. Le cosmopolitisme est *mondialiste*.

Il poursuit l'utopie d'un État mondial, *empire* où se dissoudraient toutes les nations, et sape leur souveraineté en vue de les soumettre à une « *gouvernance mondiale* » dans le cadre d'un « *nouvel ordre mondial* ». C'est pourquoi il affirme la primauté du *jus gentium*, « droit international », il prescrit le « droit d'ingérence » au nom des « droits de l'homme », il instaure une justice supranationale et la « compétence universelle » des tribunaux pour punir les « crimes contre l'humanité ». Il multiplie les *pseudo-traités* qui font peser sur les États des obligations sans réciprocité au nom des droits de l'homme. Il exige l'indépendance des banques centrales pour abaisser les gouvernements en donnant le pouvoir monétaire et financier à des techniciens sans légitimité démocratique.

Immigrationniste et libre-échangiste, le cosmopolitisme promeut en outre la *financiarisation de l'économie* dans un monde sans frontières livré à la spéculation : d'où la délocalisation des emplois, la soumission des entreprises au *cosmopolitiquement correct* au rebours de leur mission propre et la formation d'entreprises hors-sol dites abusivement « multinationales ».

4. Le cosmopolitisme est avant tout *nihiliste*.

Il subvertit les valeurs et les institutions pour faire table rase de l'identité des peuples. Il s'attaque à la nation, à la famille, à l'armée, à la justice, à la religion, à la philosophie, à la morale, à l'histoire, à la science et à l'art sous toutes ses formes. La liste des méfaits qu'il a déjà accomplis et de ceux qu'il projette d'accomplir est interminable et ne saurait donc être exhaustive :

repentance historique et culpabilisation de la nation, dénigrement de l'histoire nationale, religion de la Choah, antiracisme, apologie du métissage, féminisme, délires LGBT, promotion de la transsexualité, apologie de la pédophilie, transhumanisme, vogue de la crémation, déconstruction de la philosophie, antipsychiatrie, pédagogisme, dégradation du français, féminisation du vocabulaire, écriture inclusive, invasion de l'anglais, non-art dégénéré, danse et musique nègres, végétarisme et véganisme, décadence vestimentaire, tatouages, perçages et autres pratiques corporelles peu ragoûtantes... ;

et aussi, en projet, car le cosmopolitisme n'a pas de limites dans sa volonté de destruction des valeurs : euthanasie, aide au suicide, mères porteuses, libéralisation de la drogue, en attendant les manipulations génétiques et la création d'un « homme nouveau » selon le programme transhumaniste...

5. La **révolution** est l'expression de la gauche en action.

Pour les nationaux-libéraux, elle est intrinsèquement perverse, sous toutes ses formes – dès lors qu'il s'agit réellement d'une révolution, et non de la restauration des libertés traditionnelles, comme la prétendue « révolution » de 1688 en Angleterre –, puisqu'elle a pour objet d'abolir les traditions et d'écraser les libertés. L'entreprise révolutionnaire conduite par les cosmopolites depuis 1968 pour démolir la nation et la civilisation a été ponctuée – aux yeux des nationaux-libéraux – d'une longue série de lois scélérates, d'actes indignes, de symboles honteux.

Pour aller plus loin, voir la chronique de la révolution cosmopolite en annexe 2.

6. Les **valeurs républicaines** authentiques - grandeur, tradition, civilisation, nation, patrie, ancêtres, fraternité raciale, identité ; égalité civique, ordre, sécurité ; honneur, héroïsme, devoir, fidélité, liberté individuelle, responsabilité... - sont toutes contraires au cosmopolitisme.

7. Nous ne sommes plus en **république**.

La loi René Pleven du 1^{er} juillet 1972, qui a proscrit la préférence nationale et créé le délit d'opinion au nom de l'antiracisme, a aboli la république pour établir l'**État cosmopolite** à la place.

Il a suffi d'une loi ordinaire pour changer radicalement l'esprit de la constitution, sans toucher à sa lettre.

Pour aller plus loin, voir la dissertation sur le cosmopolitisme en annexe 3.

VI. **De l'oligarchie**

1. Nous ne sommes plus en **démocratie**.

Le peuple ayant été domestiqué et réduit à l'état de foule par la peur de la catastrophe, climatique ou sanitaire, l'État français n'a plus que les apparences formelles de la démocratie. C'est aujourd'hui en réalité un **régime oligarchique**. Dans cette **pseudo-démocratie**, l'oligarchie invoque l'autorité fallacieuse des techniciens et des experts de tous ordres qui sont à son service pour assujettir le peuple en étouffant le débat politique.

2. La **superclasse mondiale** qui s'est formée à la fin du XX^e siècle et l'**oligarchie cosmopolite** qui la représente dans chaque pays ne sont pas pour nous des adversaires, mais des **ennemies**.

Elles veulent détruire la nation et la civilisation. Aucun compromis n'est possible avec elles.

3. Définition : nous appelons ***superstructure mondiale*** le système de pouvoir formé depuis 1945 par les prétendues « organisations internationales », qui sont en réalité supranationales, et par les milliers d'ONG, « organisations non gouvernementales », qui gravitent autour de celles-ci.

On citera, d'une part, pour les « organisations internationales », l'ONU, l'OMS, le GIEC, l'UNESCO, le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme, la Cour pénale internationale ; d'autre part, pour les ONG, Greenpeace, Amnesty International, Médecins sans frontières ou Reporters sans frontières, parmi tant d'autres.

La superstructure mondiale est le principal instrument de la superclasse mondiale pour assurer son hégémonie et imposer l'idéologie cosmopolitique.

4. Définition : les ***candaules***, désignés ainsi par antonomase du nom du roi Candaule et pour traduire l'anglais *cuck*, sont les hommes classés à droite, mais soumis au *cosmopolitiquement correct* imposé par l'oligarchie.

5. L'oligarchie cosmopolite propage les âneries calamiteuses produites par le ***lyssenkisme*** et la ***pseudo-science*** dans tous les domaines : histoire, archéologie, sociologie, ethnologie, économie, droit, psychologie, pédagogie, biologie, écologie, climatologie, épidémiologie...

Trophime Denissovitch Lyssenko, agronome ukrainien, fut le biologiste préféré de Staline, puis de Khrouchtchev. Il dénonçait la génétique comme une science bourgeoise et même « nazie » parce qu'elle était contraire au marxisme et à sa prétention de créer un « homme nouveau ». Les lyssenkistes prolifèrent aujourd'hui dans de nombreux domaines de la science ou de l'histoire. Comme Lyssenko, ils font de la désinformation scientifique pour des raisons idéologiques.

Une pseudo-science est une discipline entière qui a les apparences de la science, mais qui est en réalité dépourvue de toute valeur scientifique. Sont notamment des pseudo-sciences le « matérialisme historique » de Karl Marx, la « psychanalyse » de Sigmund Freud, le pédagogisme de Philippe Meirieu, la « théorie pure du droit » de Hans Kelsen et la modélisation mathématique des phénomènes complexes, qu'il s'agisse de l'économie, du climat, des épidémies ou de l'évolution biologique.

6. Le prétendu « **État de droit** » est un État contre la loi qui met les juges au dessus du peuple en leur donnant le pouvoir de lui imposer l'idéologie cosmopolite de l'oligarchie.

Il va de pair avec la **judiciarisation des rapports sociaux** qui résulte notamment de la création incessante de délits tels que la discrimination ou le harcèlement et qui accroît l'emprise de l'État sur les individus en sorte de les soumettre au cosmopolitiquement correct.

Il est aggravé par la multiplication des « autorités administratives indépendantes », qui sont des démembrements de l'État et exercent un pouvoir arbitraire dépourvu de légitimité démocratique.

Le prétendu « État de droit » s'oppose à l'**État légal** qui était en vigueur avant 1968. Dans celui-ci, les magistrats ne peuvent pas juger *contra legem*, contre la loi, ni s'arroger le pouvoir exécutif en prescrivant des actes au gouvernement, sans se rendre coupables du crime de forfaiture. L'**indépendance de la justice** ne signifie pas que les juges puissent, au nom d'un prétendu « droit » qu'ils constitueraient de leur propre chef en inventant des normes, s'affranchir de la loi, c'est-à-dire des textes adoptés par le parlement ou directement par le peuple dans un référendum, ni que la jurisprudence puisse être autre chose qu'un complément de la loi. En principe, comme a dit Adrien Dupont, « *le jugement est la conclusion d'un syllogisme dont la mineure est le fait et dont la majeure est la loi* ».

7. Le **relativisme** est une concession fatale à l'idéologie cosmopolite de l'oligarchie.

Nous, nationaux-libéraux, nous osons affirmer la vérité en reconnaissant les **inégalités** et les **hiérarchies** qui sont de fait, que cela plaise ou non – étant observé que ces jugements de connaissance n'impliquent ni mépris ni hostilité et ne sauraient contredire le principe d'égalité entre les citoyens ni justifier des discriminations illégitimes – : le christianisme est supérieur aux autres religions ; la civilisation occidentale est supérieure aux autres civilisations ; les arts des grandes civilisations sont supérieurs aux arts primitifs ; l'art classique est supérieur à l'art ou au non-art dégénéré ; la grande musique est supérieure à la musique populaire ; la musique occidentale est supérieure à la musique nègre ; les peuples indo-européens sont supérieurs aux peuples chamito-sémitiques ; la race caucasöide est supérieure aux autres races ; le sexe fort est supérieur au sexe faible ; la France éternelle est supérieure aux autres nations ; le français est la plus belle des langues vivantes...

VII. De l'honneur et des principes

1. Sachant que le premier acte de la raison est la distinction entre le jugement de valeur et le jugement de connaissance, nous avons la **religion de la vérité**, au rebours des hommes de gauche, qui s'abîment dans les impostures de la pseudo-science et les délires de l'utopie.

L'envie et le mensonge sont les deux mamelles dont la gauche est alimentée. Nous, au contraire, nous acceptons la vérité même quand elle est déplaisante et nous rejetons l'erreur même quand elle est séduisante. Voilà pourquoi nous sommes affranchis du cosmopolitiquement correct.

2. Démocrates et républicains, attachés à la liberté individuelle, les nationaux-libéraux sont de **droite modérée**, et non d'extrême droite, tout en proclamant : « *Pas d'ennemi à droite !* »

La formule « *Pas d'ennemi à droite !* » ne doit pas être prise à la lettre, car les candaules qui nous attaquent deviennent par là-même nos ennemis. Elle signifie en réalité que nul ne devient notre ennemi simplement parce qu'il serait trop à droite.

3. **Nation et liberté** sont inséparables.

Un bon nationaliste est forcément libéral ; pour lui, l'État n'est pas la nation, ce n'est qu'un instrument au service de la nation, et il tient que le peuple ne peut être souverain que si les individus qui le composent sont libres. Un bon libéral est forcément nationaliste, car la personnalité, qui est à la racine de la liberté, ne peut s'épanouir qu'au sein de la communauté nationale. Ils sont nationaux-libéraux.

4. Le national-libéralisme est fondé sur l'**universalisme de l'Incarnation** proclamé par le christianisme occidental et philosophiquement incontestable.

Toutes les valeurs authentiques, bien qu'issues de traditions diverses, sont universelles à un certain degré d'abstraction et c'est la hiérarchie des valeurs, c'est-à-dire la manière dont sont résolus les conflits de valeurs, qui définit l'identité culturelle des peuples et des civilisations.

L'universalisme de l'Incarnation s'oppose radicalement au cosmopolitisme, qui est un faux universalisme, puisque les prétendues valeurs qu'il entend défendre sont en réalité des anti-valeurs destructrices de l'ordre social et de la civilisation.

5. Le national-libéralisme est l'expression doctrinale du **populisme**, réaction des peuples contre les oligarchies cosmopolites.

C'est la vraie réponse au cosmopolitisme, comme au collectivisme.

Les principaux **maîtres à penser** des nationaux-libéraux sont Edmund Burke, Gustave Le Bon, Vilfredo Pareto, Carl Schmitt, Konrad Lorenz, Friedrich-August von Hayek et Julien Freund.

6. « Liberté **individuelle**, égalité **civique**, fraternité **raciale** », telle est la devise des nationaux-libéraux.

La devise officielle de la France, « liberté, égalité, fraternité », qui fut d'abord celle de la principale obédience maçonnique, le Grand Orient de France, doit être précisée pour exprimer vraiment l'idéal de la république.

La liberté collective, si elle n'est pas synonyme de souveraineté nationale, est un leurre qui légitime la tyrannie. La liberté authentique s'applique à l'individu et à lui seul.

L'égalité au sein de la nation ne concerne que les citoyens ou nationaux, les deux termes étant strictement équivalents dans la république, et elle implique l'inégalité entre les citoyens et les étrangers.

La sociobiologie nous enseigne que la fraternité est nécessairement fondée, comme son nom le rappelle, sur la communauté de sang entre des individus apparentés, tenus au sens large pour des « frères ». Une certaine fraternité raciale peut sans doute exister entre tous les membres de la race caucasôide, indépendamment de leur nation ou de leur civilisation, et s'exercer à l'égard des autres races ; cependant, la fraternité raciale à laquelle nous invite la devise républicaine bien comprise s'entend pour les membres d'une même nation, qui ont les mêmes ancêtres, étant précisé qu'ici l'adjectif « racial » et le nom « race » dont il dérive désignent le fonds génétique que ceux-ci partagent, et non la division de l'espèce dans la taxinomie linnéenne.

7. Notre **honneur** tient dans la fidélité à nos **principes**.

C'est pourquoi nous nous engageons sans réserve pour la cause sacrée du salut de la patrie et de la civilisation.

Annexe 1 : dissertation sur la race

suite du commentaire III.1

Taxinomie

L'homme est un être vivant. L'espèce *homo sapiens* appartient au genre *homo* (seule représentante aujourd'hui), à la famille des hominidés (même observation), à l'ordre des primates, où elle cohabite avec les singes, à la classe des mammifères, à l'embranchement des vertébrés, au règne animal, au domaine des eucaryotes, au monde vivant.

La classification des êtres vivants est fondée exclusivement sur leur patrimoine héréditaire, leur génotype, en aucune façon sur leur phénotype, bien que ce fût seulement par celui-ci que l'on pouvait connaître celui-là avant que l'on pût faire l'analyse directe de l'ADN.

La division des espèces en races est absolument générale. Elle n'est pas réservée aux animaux domestiques, chiens ou chats, ni aux animaux d'élevage comme les chevaux, les bovins, etc., bien que pour ces deux catégories la sélection artificielle réalisée par l'homme ait multiplié les races bien davantage que ne l'a fait la sélection naturelle pour les espèces sauvages. On trouve, par exemple, quatre races de chimpanzés – espèce la plus proche de la nôtre –, deux races de gorilles, trois races d'orangs-outangs, trente-huit races de loups, quarante-cinq races de renards, vingt-deux races de rats-laveurs, neuf races de girafes, deux races de kangourous... et donc cinq races d'hommes : caucasoïdes, mongoloïdes, congoïdes, capoïdes et australoïdes.

L'usage courant de parler pour les races humaines de « blancs », de « jaunes » et de « noirs » est triplement inadéquat.

Primo, il n'y a pas trois races humaines, mais cinq. Il y a trois races de « noirs » : les congoïdes, les capoïdes et les australoïdes, lesquelles n'ont en réalité rien à voir entre elles. Certes, les capoïdes, qui tirent leur nom de la province du Cap en Afrique du sud et qui sont représentés par les Boschimans et les Hottentots, sont aujourd'hui très métissés de congoïdes, mais ils formaient originellement une race sans rapport avec la leur. Quant aux australoïdes, représentés par les aborigènes australiens, les Mélanésiens, comme les Papous et les Canaques, les Négritos du Sud-Est asiatique, les Veddas de Ceylan (aucun rapport avec les Védas, livres sacrés de l'hindouisme !), les aborigènes de l'Inde, enfin les Aïnous, aborigènes du Japon, ils forment également une race indépendante du même niveau taxinomique que les congoïdes et les trois autres races humaines.

Secundo, ces couleurs conventionnelles sont trompeuses. Caucasoïdes ou non, les hommes n'ont jamais la peau blanche, à l'exception des albinos, et on en trouve dans toutes les races ; les albinos congoïdes ont la peau parfaitement blanche, comme ceux des autres races. Nul homme non plus n'a la peau noire ; les congoïdes qui ont la peau la plus foncée, et qui sont au Sénégal ou au Mali, sont en réalité des « bruns ». Les mongoloïdes ont souvent la peau jaune, il est vrai, mais c'est très loin d'être toujours le cas ; beaucoup de Japonais ont la peau aussi claire que les Français ; et les populations du Sud-Est asiatique, en dehors du Vietnam, de même que les Mérinas de Madagascar, venus d'Indonésie, ont la peau brune et non jaune – ce qui, il est vrai, est probablement dû à un métissage ancien avec les aborigènes australoïdes.

Tertio, ces termes ont le grave inconvénient de faire uniquement référence à la couleur de la peau. Celle-ci a beau apparaître en premier lieu sous le regard et avoir en conséquence un important rôle social, elle est négligeable sur le plan biologique en tant que caractère racial. La réduction de la race à la couleur de la peau est une ânerie scientifique et une arme de désinformation pour ceux qui nient absurdement l'existence des races humaines ou qui, s'ils l'admettent à contre-cœur, soutiennent bien à tort que les différences raciales ne seraient que peu de chose.

La couleur de la peau est d'autant moins pertinente pour la taxinomie raciale que la pigmentation ne dépend pas seulement des gènes, mais aussi de l'exposition aux rayons du soleil. Les nouveaux-nés de toutes les races, tout juste sortis du ventre de leur mère,

ont toujours la peau claire. Un pur nordique, blond aux yeux bleus, à la peau normalement très claire, peut l'avoir presque aussi foncée qu'un congolais s'il a bronzé pendant des dizaines d'heures sous un soleil éclatant.

Les races ou sous-espèces ne sont nullement homogènes, loin s'en faut ; elles sont au contraire subdivisées à leur tour en de nombreuses **sous-races** (terme de taxinomie qui n'a rien de péjoratif), lesquelles sont en général mélangées intimement au sein d'une même population. Par exemple, pour la race caucasioïde, en France, on trouve les sous-races alpine, méditerranéenne et nordique, qui semblent se rapporter respectivement aux trois couches successives qui ont formé la population française, les chasseurs ouest-européens du paléolithique étant plutôt alpins, les paysans anatoliens du néolithique, plutôt méditerranéens, les conquérants indo-européens de l'âge du bronze, plutôt nordiques.

La « *race aryenne* » dont on parlait autrefois était un autre nom donné à la sous-race nordique de la race caucasioïde. Du reste, l'emploi du même mot, « race », dans deux acceptions, y compris par les spécialistes, pour désigner deux niveaux de la taxinomie est regrettable, étant une source de confusion. Il vaut mieux réserver le mot « race » aux sous-espèces et parler de « sous-races » pour les subdivisions de la race.

Paralogismes

La race n'est pas un concept dépassé qui remonterait au XIX^e siècle. D'abord, la notion de race est en réalité plus ancienne, puisqu'elle a été définie au XVIII^e siècle par Carl von Linné, savant suédois qui a élaboré la première classification des êtres vivants (1758). Ensuite, la connaissance scientifique est un processus cumulatif. Les savants du XIX^e siècle ont perfectionné la raciologie, l'étude des races, notamment pour notre espèce, *homo sapiens*. Le naturaliste anglais Charles Darwin a fait de la race l'élément central de l'évolution dans son fameux livre de 1859, « *On the origin of species* » (titre qu'il faut traduire correctement : « De la genèse des espèces », et non : « De l'origine des espèces », comme on le fait d'ordinaire), puisqu'il définissait la sélection naturelle, dans le titre complet de son ouvrage (« *On the origin of species by means of natural selection, or the preservation of favoured races in the struggle for life* »), comme la « *conservation des races avantagées dans la lutte pour la vie* ». Au XX^e siècle, le grand anthropologue américain Carleton Coon a établi la classification définitive des races humaines (1965). L'analyse de l'ADN n'a fait ensuite que confirmer ces analyses.

La terminologie adoptée par Coon renvoie conventionnellement chacune des cinq races à une région de référence : Caucase, Mongolie, Congo, province du Cap en Afrique du sud, Australie, sans que ces régions fussent nécessairement le foyer de dispersion de la race en question. Ni qu'elles fussent, avant les grandes découvertes et la colonisation qui a suivi, le centre de gravité de la répartition géographique de la race ; ce n'est le cas que pour le Caucase et le Congo, mais ce ne l'est ni pour la Mongolie ou l'Australie, ni même pour la province du Cap.

Il est absurde de reprocher aux anthropologues de mesurer les crânes humains et de calculer leur indice céphalique pour distinguer dolichocéphales, mésocéphales et brachycéphales. La science repose sur la mesure, ici sur celle des squelettes, dont les os du crâne. Avant l'analyse de l'ADN et la paléogénétique, qui sont des disciplines récentes, on n'avait pas d'autre moyen d'étudier les fossiles.

Précisons que l'haplogroupe paternel, qui caractérise le seul chromosome Y, soit un sur quarante-six, ne représente qu'une très petite partie du génome (100 gènes sur 20.000) et qu'il ne suffit pas à délimiter la race puisqu'il y en a de multiples dans une même race. De surcroît, il est particulièrement susceptible de se diffuser par métissage, les conquérants ou les marchands ayant une tendance prononcée à prendre femme dans le pays où ils s'installent. Par exemple, l'haplogroupe R1b, majoritaire en France et qui nous vient des conquérants indo-européens, était à l'origine purement caucasoïde, mais on le retrouve aujourd'hui dans certaines régions d'Afrique noire.

Dans quelque domaine que ce soit, toute classification repose sur certains critères, et sur eux seulement, à l'exclusion de tous les autres, en sorte qu'un élément ou un individu peut être plus proche à d'autres égards et selon d'autres critères d'un individu d'une autre catégorie que d'un individu de la même catégorie. C'est le *paradoxe de la taxinomie*. Par exemple, dans une bibliothèque où les livres sont classés par genre, un essai et un roman écrits dans la même langue par le même auteur auront plus d'affinités, au moins pour ces deux critères, et probablement pour d'autres, que deux essais ou deux romans écrits dans deux langues différentes par deux auteurs différents. De même, dans l'espèce humaine, une femme jeune et mince de race caucasoïde ressemblera plus à une autre femme également jeune et mince, mais de race mongoloïde, qu'à un homme vieux et corpulent de sexe masculin, fût-il de race caucasoïde comme elle. Le classement selon la race ne recoupe évidemment pas le classement selon le sexe ou selon l'âge.

C'est encore un paralogisme d'invoquer la diversité des groupes sanguins au sein de chaque race pour nier l'existence de celles-ci. La classification raciale ne se fonde pas sur ces caractères, bien que la proportion de ces groupes varie selon les races. La meilleure preuve en est que le système ABO dépasse la barrière des espèces et qu'on le retrouve chez les singes. Il vaudrait mieux, pour un homme de groupe O, recevoir le sang d'un chimpanzé du même groupe, que d'un autre homme d'un groupe différent, fût-il de sa famille et de sa race !

Évacuons aussi le *paradoxe de la continuité*. De même que le spectre lumineux présente un continuum de couleurs, ce qui ne signifie pas que les couleurs n'existent pas, on trouve un continuum de populations entre les races. Ainsi, du Sin-Kiang à la Bulgarie, il y a tous les stades intermédiaires entre mongoloïdes et caucasoïdes ; de même, du Liban au Kenya, en passant par la Corne de l'Afrique – Éthiopie, Érythrée, Somalie –, entre caucasoïdes et congoides. Ces transitions progressives sont dues à des mélanges fort anciens.

Pour autant, la classification des races n'a rien d'arbitraire. Elle repose sur l'évolution génétique des populations préhistoriques réparties sur tout l'Ancien Monde et qui ne communiquaient pas ou très peu entre elles, étant observé que le cheval et le chameau n'ont été domestiqués qu'en -3000 et que les périodes glaciaires ont établi des barrières difficilement franchissables entre des populations éloignées. La seule question, non tranchée à ce jour, est de savoir si les races humaines se sont dissociées il y a un million d'années ou davantage, thèse dite polycentrique soutenue notamment par Carleton Coon, ou si elles l'ont fait il y a seulement 300.000 ans, thèse dite monocentrique, laquelle suppose que l'homme moderne ait exterminé partout les populations archaïques.

Evidemment, le fait que les individus de races différentes puissent avoir des enfants ne signifie pas que les races n'existent pas, mais simplement qu'elles ne sont pas au niveau taxinomique de l'espèce. En effet, c'est l'absence d'interfécondité qui permet, par définition, de distinguer des espèces voisines. Puisque les individus des diverses races appartiennent à la même espèce, ils sont donc interféconds et peuvent se croiser s'ils ne sont pas de même sexe. Un métis est un individu dont les ancêtres appartiennent à deux ou plusieurs races, et non à une seule. Il peut être aussi dit plus précisément *biracial* ou *pluriracial*, par opposition à un individu d'une seule race, **uniracial**.

La pureté raciale absolue n'est pas nécessaire pour être qualifié d'uniracial, dès lors que les races secondaires n'ont laissé que des traces négligeables. Pour une définition rigoureuse, on peut adopter la *règle du seizième* : un individu sera tenu pour uniracial, et non comme métis, si la part des autres races que la race principale dans son patrimoine héréditaire est inférieure à un seizième.

Sur un total de huit milliards d'hommes, la population mondiale compte au moins un milliard de métis, qui sont surtout en Amérique du sud, en Amérique centrale, aux États-Unis d'Amérique, en Afrique du nord, dans la Corne de l'Afrique, en Afrique du sud, à Madagascar et dans les autres îles de l'Océan Indien, en Turquie et dans les autres pays turques – où la population est presque entièrement métisse, hormis les minorités ethniques –, en Russie, dans le sous-continent indien et dans le sud-est de l'Asie.

Caractéristiques

L'égalité n'étant pas dans la nature, les races ne sauraient être égales. C'est ainsi que le QI moyen des congoïdes d'Afrique noire est de 70, inférieur de 15 points à celui des caucasoïdes d'Afrique du nord, du reste métissés de congoïdes, et de 30 points à celui des caucasoïdes d'Europe. Les congoïdes des États-Unis d'Amérique, qui sont en réalité métissés de caucasoïdes à 25%, ont un QI moyen inférieur de 15 points à celui des caucasoïdes du même pays. Les australoïdes ont un QI moyen inférieur de 40 points à celui des caucasoïdes occidentaux. Il est certain que ces différences de phénotype sont imputables essentiellement aux différences de génotype.

Inégalité des races humaines, donc, ainsi que le proclamait Arthur de Gobineau dans son fameux *Essai* de 1855, ouvrage monumental et magnifique, quoique non scientifique, ou plutôt pré-scientifique, l'état des connaissances étant alors loin d'être suffisant pour arriver à des conclusions assurées, et quoique en outre le grand écrivain ait mythifié la sous-race nordique de la race caucasoïde, qu'il appelait « race ariane », aux dépens des autres sous-races qui constituent avec celle-ci le fonds génétique de la nation française.

Jules Ferry – ancien ministre de l'instruction publique, ancien président du conseil, fondateur de l'école laïque –, qui avait sans doute lu Gobineau, n'a pas dit autre chose quand il a souligné la grandeur de la colonisation française dans son fameux discours de 1885 à la chambre des députés : « *Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures.* »

Il va de soi, encore faut-il le souligner pour prévenir les mauvais procès que de méchantes gens ne manqueraient pas de nous faire, que la reconnaissance de cette inégalité entre les races, qui est un fait, n'implique aucun jugement de valeur et ne justifie nullement des discriminations illégitimes entre les individus ou les catégories d'individus. Pour les nationaux-libéraux, qui sont attachés au principe républicain de l'égalité civique, les discriminations opérées par la puissance publique ne sont légitimes que si elles sont fondées sur la nationalité, donc sur la préférence nationale, d'une part, ou sur les capacités individuelles, d'autre part.

On doit préciser en outre qu'il ne s'agit ici que de différences moyennes. Il en résulte que de nombreux congolais ont un QI supérieur à celui de nombreux caucasoïdes.

La question qui reste ouverte, dans le cas du QI notamment, est de savoir si ce sont des différences intrinsèques liées à la race, autrement dit aux gènes et autres séquences d'ADN qui caractérisent la race, ou si ce sont des différences extrinsèques, qui résulteraient de gènes non raciaux, associés par les circonstances aux gènes raciaux. Quoi qu'il en soit pour le QI en particulier, il est certain que les diverses races ont des caractéristiques propres qu'elles ne partagent pas avec les autres. Il est important de comprendre que les races ne se réduisent pas à des différences statistiques entre populations. Ce point de vue réductionniste est erroné. Il y a une essence de la race. Il est cependant remarquable que, s'il y a un type alpin, un type méditerranéen, un type nordique, on ne peut pas parler d'un « type caucasoïde ». Ainsi, c'est la sous-race qui constitue l'unité élémentaire de la raciologie.

Il est certain que les gènes raciaux, ceux qui caractérisent la race, ont autant d'effets sur le moral que sur le physique. C'est pourquoi l'identité d'une société, qui est un système bioculturel, est liée à la composition raciale de sa population.

De surcroît, on peut inférer de la sociobiologie d'Edward Wilson, complétée par la théorie du gène égoïste de Richard Dawkins, que les individus de même race éprouvent normalement les uns pour les autres un sentiment de **solidarité raciale**. La **conscience de race** est une source d'altruisme, mais elle peut aussi dégénérer en haine raciale. La race est, en ce sens, une coalition de gènes qui favorise la coopération entre les individus de même race, tout en étant susceptible de conduire à un affrontement entre populations de races différentes, lorsque celles-ci cohabitent sur un même territoire, comme on le voit depuis longtemps aux États-Unis d'Amérique, où le lancinant « problème noir » attend toujours une solution. Ainsi, les sociétés multiraciales sont instables. Elles sont des foyers de guerre civile.

Références

Coon (Carleton S.), *Racial Adaptations – a study of the origins, nature & significance of racial variations in humans* [Adaptations raciales – étude des origines, de la nature et de la portée des variations raciales chez les êtres humains], Nelson Hall, 1982.

Coon (Carleton S.), « *Populations (Human)* » [Populations humaines], *The new Encyclopædia Britannica, Macropædia*, tome 14, Encyclopædia Britannica, Inc., 1977.

Coon (Carleton S.), avec Hunt, Jr (Edward E.), *The Living Races of Man* [Les races vivantes de l'homme], Alfred A. Knopf, 1965.

Coon (Carleton S.), *Histoire de l'homme*, Calmann-Lévy, 1958.

Coon (Carleton S.), Garn (Stanley M.), Birdsall (Joseph B.), *Races... a study of the problems of race formation in man* [Races... Étude des problèmes de la formation des races chez l'homme], Greenwood Press, 1950.

Darlington (Cyril D.), *The evolution of man and society* [Évolution de l'homme et de la société], Allen and Unwin, 1969.

Darlington (Cyril D.), *Genetics and Man* [La génétique et l'homme], Penguin, 1966.

Darwin (Charles), *On the origin of species by means of natural selection, or the preservation of favoured races in the struggle for life* [De la genèse des espèces sous l'effet de la sélection naturelle, ou conservation des races avanta­gées dans la lutte pour la vie], John Murray, 1859.

Dawkins (Richard), *Le gène égoïste*, Odile Jacob, 2021.

Gobineau (Arthur de), *Essai sur l'inégalité des races humaines*, in *Œuvres*, tome I, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1983.

Hébert (Jean-Pierre), *Race et intelligence*, Copernic, 1977.

Herrnstein (Richard), Murray (Charles), *The bell curve. Intelligence and class structure in American life* [La courbe en cloche. Intelligence et structure de classes dans la société américaine], The Free Press, 1994.

Jensen (Arthur R.), *The g factor* [Le facteur g], Greenwood Publishing Group, 1998.

Jensen (Arthur R.), *Educability and group differences* [Éducabilité et différences entre groupes], Methuen, 1973.

Jensen (Arthur R.), *Genetics & education* [Génétique et éducation], Methuen, 1972.

Lesquen (Henry de) et le Club de l'Horloge, *La politique du vivant*, Albin Michel, 1979.

Lynn (Richard), *Race differences in intelligence: an evolutionary analysis* [Les différences d'intelligence entre les races : analyse évolutionniste], Washington Summit Publishers, 2006.

Rushton (J. Philippe), *Race, evolution, and behavior: a life history perspective* [Race, évolution et comportement : vue perspective de l'histoire de la vie], The Charles Darwin Research Institute, 2000.

Sarich (Vincent), Miele (Frank), *Race: the reality of human differences* [Race : réalité des différences humaines], Basic Books, 2004.

Vallois (Henri), *Les races humaines*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1976.

Wallace (Alfred), *On the tendency of varieties to depart indefinitely from the original type*, 1858 ; traduction, « De la tendance des variétés à s'écarter indéfiniment du type primitif », in *La sélection naturelle*, Elibron Classics, 2006.

Wilson (Edward), Levin (Michael), *Why race matters?* [En quoi la race importe-t-elle ?], New Century Books, 2016.

Wilson (Edward), *La sociobiologie*, éditions du Rocher, 1987.

Wolpoff (Milford) et Caspari (Rachel), *Race and human evolution* [Race et évolution de l'homme], Westview Press, 1998.

Annexe 2 : chronique de la révolution cosmopolite

suite du commentaire V.5

La série de lois scélérates, d'actes indignes, de symboles honteux – jugés comme tels par les nationaux-libéraux – que l'on doit à la révolution cosmopolite depuis 1968 est si longue qu'il est impossible de les citer tous :

festival de Woodstock, aux États-Unis, organisé par Michael Lang, apothéose du mouvement hippie, coup d'envoi de la nouvelle ère (1969), en France, loi sur l'autorité parentale, qui a supprimé le chef de famille (1970), « Gay Pride » ou « marche des fiertés homosexuelles », à New-York, première d'une longue série de manifestations caractérisées par la violence de l'outrage aux bonnes mœurs (1970), fondation par Klaus Schwab du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, haut lieu de rassemblement des membres les plus éminents de la superclasse mondiale (1971), en France, décision du Conseil constitutionnel sur la liberté d'association, qui invoquait les « principes généraux du droit », pierre angulaire du prétendu « État de droit », pour censurer les lois adoptées par le Parlement (1971), loi sur la filiation, qui a légitimé les enfants adultérins (1972), loi René Pleven sur l'antiracisme qui a créé le délit d'opinion et prohibé la préférence nationale (1972), ratification par la France de la Convention européenne des droits de l'homme (1974), légalisation de la pornographie par le président Valéry Giscard d'Estaing (1974), loi sur la régulation des naissances, qui a donné aux lycéennes le droit de prendre la pilule à l'insu de leurs parents (1974), loi Simone Veil légalisant l'avortement (1975), arrêt Jacques Vabre de la Cour de cassation affirmant la supériorité du droit de la Communauté européenne sur le droit national (1975), divorce par consentement mutuel (1975), loi René Haby instituant le collège unique égalitaire (1975), décret Paul Dijoud sur le regroupement familial (1976), décret rendant la mixité obligatoire dans les lycées (1976), droit de recours individuel des Français devant la Cour européenne des droits de l'homme (1981), loi Robert Badinter abolissant la peine de mort (1981), fermeture des quartiers de haute sécurité dans les prisons (1982), marche des Beurs (1983), loi bancaire, premier acte de la réforme inspirée par Jean-Charles Naouri, inspecteur des finances, futur associé-gérant de la banque Rothschild, réforme qui a institué la « banque universelle » en supprimant la séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires et qui a déréglementé les marchés financiers, en sorte de donner libre cours à la spéculation (1984), projection à Paris du film blasphématoire de Martin Scorsese, *La dernière tentation du Christ* (1988), arrêt Nicolo du Conseil d'État affirmant la supériorité du droit international sur le droit national (1989), loi Jean-Claude Gayssot interdisant le révisionnisme (1990), traité de Maëstricht créant une prétendue « citoyenneté européenne » (1992), déclaration de Rio de Janeiro sur le « développement durable » (1992), nouveau code pénal inspiré par Robert Badinter, qui a favorisé l'explosion de la délinquance en consacrant l'individualisation des peines, en créant une responsabilité pénale des personnes morales qui avait vocation à se substituer à celle des personnes physiques, et en abolissant le crime de forfaiture (1994), création de l'OMC; Organisation mondiale du commerce, qui avait pour vocation de faire disparaître les frontières douanières (1995), loi Michel Barnier proclamant le « principe de précaution » (1995), discours du président Jacques Chirac sur le Vél'd'Hiv (1995), distribution gratuite de seringues aux drogués (1995), loi sur le blanchiment, ajoutant cette incrimination générale au recel

et à la complicité, et qui a porté atteinte à la liberté financière et au droit de propriété des personnes physiques ou morales en soumettant leurs opérations au bon vouloir des banques (1996), glorification de la victoire d'une équipe de France « black-blanc-beur » à la coupe du monde de balle au pied (1998), suppression de la monnaie nationale française, le franc, remplacée par une monnaie européenne, l'euro (1999), abrogation par le parlement des États-Unis de la loi Glass-Steagall, mesure qui a ouvert la voie à la spéculation en faisant disparaître la barrière établie par cette loi entre les banques de dépôt et les banques d'affaires (1999), en France, institution du PACS, pacte civil de solidarité (1999), loi sur la parité (2000), loi Christiane Taubira qualifiant l'esclavage de « crime contre l'humanité » (2001), suppression à l'initiative de Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la prétendue « double peine » (2003), charte de l'environnement (2004), traité de Lisbonne sur l'Union européenne (2007), parmi tant d'autres du même acabit, mise en scène dégénérée due à Günter Kramer de la Walkyrie de Richard Wagner, à l'Opéra de Paris (2010), représentation au Théâtre de la Ville à Paris de la pièce blasphématoire et scatologique de Romeo Castelluci, *Sur le concept du visage du fils de Dieu* (2011), introduction de la théorie du genre à l'école par Luc Chatel, ministre du président Nicolas Sarkozy (2011), loi Christiane Taubira instituant le mariage homosexuel (2013), profanation de l'église de la Madeleine (2013), attribution du prix Renaudot, dont le jury était présidé par Franz-Olivier Giesbert, au pédophile Gabriel Matzneff pour *Séraphin, c'est la fin* (2013), hommage rendu au terroriste Nelson Mandela, promoteur de la prétendue « nation arc-en-ciel », par une centaine de chefs d'État ou de gouvernement, dont François Hollande (2013), « plug anal » de la place Vendôme (2014), manifestation de masse au cri de « Je suis Charlie ! » (2015), accord de Paris sur le climat (2015), « salles de shoot » (2016), Simone Veil au Panthéon (2018), pacte de Marrakech sur l'immigration (2018), glorification de la victoire d'une équipe de France composée presque uniquement de congolaises à la coupe du monde de balle au pied (2018), confinement général de la population (2020), passe sanitaire (2021), Joséphine Baker au Panthéon (2021), soutien sans nuances de la France et de l'Union européenne au président ukrainien, le très cosmopolite Volodymyr Zelensky (2022), voyage pénitentiel effectué par le pape François au Canada pour demander pardon de l'évangélisation des autochtones (2022)...

Comme on le voit, la chronique de la révolution cosmopolite est interminable. La **réaction républicaine** est la volonté d'effacer toutes ces choses pour les renvoyer dans les poubelles de l'histoire.

Annexe 3 : dissertation sur le cosmopolitisme

suite du commentaire V.7

Logique de l'utopie égalitaire

Comme on ne peut concevoir de rapports sociaux sans une forme quelconque d'inégalité, l'utopie égalitaire signifie en réalité que, dans la société idéale imaginée par la gauche, les inégalités ancrées dans la nature ou dans la tradition auront disparu, remplacées par celles qui résulteront de la nouvelle construction sociale parfaitement rationnelle et qui seront donc légitimes, à la différence des anciennes, lesquelles auront été définitivement abolies. Au sens strict, on devrait donc plutôt parler d'utopie anti-inégalitaire.

Le collectivisme veut absorber les individus dans la collectivité en sorte qu'ils soient égaux, dès lors qu'ils ne seront plus rien. L'utopie égalitaire est ici conçue paradoxalement sur le mode de la caserne, où les seules inégalités qui subsisteront seront purement administratives. Il a abouti au socialisme, lequel s'est radicalisé, d'une part, dans le communisme, d'autre part, dans le fascisme. Si le second a été inventé par l'Italien Benito Mussolini au début du XX^e siècle, le premier est beaucoup plus ancien, puisqu'il l'a été par l'Iranien Mazdak au VI^e siècle. Le communisme de Platon dans *La République* était resté purement théorique et n'avait rien d'égalitaire, reposant sur la division de la société en classes fonctionnelles constituées d'individus inégaux par nature. Cependant, avant la révolution de 1789 et surtout la naissance du marxisme au XIX^e siècle, le collectivisme a été toujours et partout relégué à la marge de la société, porté seulement par des sectes millénaristes comme les taborites de Bohême ou les anabaptistes de Münster.

Unité du cosmopolitisme

Tout au contraire, le cosmopolitisme, quant à lui, qui vient du fond des âges, puisqu'il fut inventé vers -350 par un philosophe de l'Antiquité grecque, Diogène le cynique, a connu une grande fortune jusqu'à la chute de l'empire romain et à nouveau à partir de la « Renaissance ». Le cosmopolite, qui se dit « **citoyen du monde** », *kosmopolitês* en grec, pour n'être citoyen de nulle part, veut détruire les frontières afin d'effacer les identités individuelles et collectives. L'utopie égalitaire est alors conçue sur le mode du carnaval, où les individus seront délivrés des inégalités fondées sur les traditions et les institutions en ayant recouvré la liberté naturelle.

Le cosmopolitisme est un tout qui fait système, bien qu'un auteur particulier puisse n'être que partiellement cosmopolite et bien que les idées aient tendance à s'hybrider, surtout entre les deux pôles de la gauche, puisque, tout antagonistes qu'ils soient, ils ont un socle commun, l'utopie égalitaire. La cité est un tout, avec ses frontières, ses traditions et ses lois. Le cosmopolite rejette la cité en totalité, aussi bien les frontières que les traditions et les lois ; les frontières proprement dites, physiques et extérieures, autant que les frontières morales et intérieures de la cité, qui séparent le bien du mal, le beau du laid, le vrai du faux et, plus généralement, les valeurs des anti-valeurs. Dans le cosmopolitisme, mondialisme et nihilisme sont comme systole et diastole.

Le cosmopolitisme ne justifie pas à proprement parler la « transgression individuelle », expression qui suppose des normes morales à transgresser, c'est un nihilisme qui récuse

toutes les valeurs authentiques. La transgression individuelle est sans doute compatible avec le patriotisme, mais non le nihilisme.

Cette unité du cosmopolitisme sous ses deux faces, son envers et son endroit que sont le nihilisme et le mondialisme, est un fait de l'histoire des idées. C'est en outre une nécessité logique. Si l'on rejette l'identité nationale, on n'a aucun motif à être attaché à la souveraineté nationale qui a pour objet de la protéger. Si l'on rejette la souveraineté nationale, c'est qu'on ne se soucie pas de l'identité nationale.

Empire et cosmopolitisme

La généalogie du cosmopolitisme après Diogène est un phénomène vaste et complexe, dont le tableau est impressionnant. Il est indissociable depuis l'origine de l'idéal de l'empire, on peut même dire qu'il est à son principe, comme le montre l'admiration qu'Alexandre le grand, qui avait mal assimilé les leçons de son précepteur Aristote, témoignait à Diogène : « *Si je n'étais pas Alexandre, je voudrais être Diogène* ». L'empire, *imperium* en latin, est la forme institutionnelle qui répond à l'idéologie cosmopolitique. C'est en effet une autorité sans attaches qui s'impose aux sociétés particulières en effaçant les frontières qui les séparent et qui a vocation à englober l'humanité entière dans un État mondial. Il est dans l'essence de l'empire de s'opposer à la cité ou à la nation, forme moderne de la cité, autant qu'aux différences ethniques ou raciales. C'est ainsi que le Saint-Empire Romain Germanique avait pris comme patron l'Égyptien saint Maurice et que celui-ci avait fini par être représenté sous les traits d'un congolais. L'empire au sens strict n'est pas un simple agglomérat soumis à un seul sceptre, comme le furent les prétendus empires assyrien ou babylonien, l'empire mède fondé par Déjocès qui a précédé l'empire perse achéménide ou comme le seront bien plus tard les « empires coloniaux » de la France et des autres pays occidentaux. C'est une entité politique originale qui demande à tous les peuples qu'elle incorpore de reconnaître son autorité, son *imperium*, comme légitime, au delà du simple rapport de forces, et qui a vocation à s'étendre à tous les peuples de la terre, justement parce qu'il tient son autorité comme la seule source du pouvoir légitime.

Le premier véritable empire fut l'empire perse achéménide fondé par Cyrus en -550. Alexandre ne l'a pas détruit, il s'en est emparé en en prenant la succession. Mais le zoroastrisme, religion des Grands Rois ou « rois des rois », ne leur avait jamais fourni le corpus idéologique qui aurait pu fonder cette autorité. Cyrus et ses successeurs n'avaient pas la théorie de leur pratique. En revanche, Alexandre, ses successeurs lagides et séleucides, et les empereurs romains à leur suite la trouveront dans le cosmopolitisme du cynisme et du stoïcisme.

Du cynisme au stoïcisme

Diogène le cynique, qui a inventé le cosmopolitisme, lui a attribué d'emblée une formule chimiquement pure. Bien qu'elle ait survécu sous son nom jusqu'à la fin de l'empire romain au V^e siècle ap. J.-C., l'école cynique proprement dite a perdu toute influence après la mort de Diogène et de ses disciples immédiats, et c'est par l'intermédiaire du stoïcisme de Zénon de Citium que le cosmopolitisme a prospéré et qu'il été transmis à la postérité et jusqu'à nous.

Zénon était disciple du cynique Cratès de Thèbes, lui-même disciple de Diogène. Autant dire que le stoïcisme est en réalité une philosophie jumelle, et même un clone du cynisme. Zénon n'a fait que changer l'enseigne du cynisme, qui était trop lourde à porter. L'adjectif grec « *kunikos* », qui a donné cynique en français, signifie « canin », « qui se rapporte au chien », *kuôn* en grec. L'idéal que proclamaient les cyniques était le retour à la nature et ils se vantaient de vivre comme les chiens. Provocateur, Diogène se masturbait en public... On comprend qu'une telle philosophie pouvait difficilement prospérer sous ce nom, du moins dans la bonne société, et qu'il fallait qu'elle prît un déguisement. Elle est donc devenue le « stoïcisme », le stoïcien, « *stôikos* » en grec, tirant son nom du portique, « *stoa* », galerie à colonnade, où Zénon enseignait à ses disciples. La référence était nettement plus élégante... Le stoïcisme, c'est le cynisme en tenue de camouflage. La survivance résiduelle d'un cynisme canal historique a permis aux penseurs du stoïcisme d'effacer le souvenir des origines compromettantes de leur école. À l'origine, la seconde école était tout aussi radicale que la première, qu'elle copiait à l'identique, puisque Zénon faisait notamment l'éloge de l'inceste et du cannibalisme... Mais ses héritiers ont détruit ses ouvrages les plus scandaleux et c'est une version édulcorée, dans laquelle le noyau anti-moral des origines était enveloppé dans une morale universelle désincarnée, tout en gardant son potentiel subversif latent, qu'elle est devenue l'idéologie officielle de l'empire. Presque tous les successeurs d'Alexandre le grand, souverains des dynasties séleucide ou lagide, se déclarèrent stoïciens. Après eux, ce fut celle de l'empire romain, sous Marc Aurèle, surplombant le culte que le peuple continuait à rendre aux dieux.

Le stoïcisme est le plus grand succès de communication de l'histoire de la philosophie. Il faut dire que la réputation des hommes et des idées obéit à la loi de rétroaction positive, par l'effet de l'imitation et du conformisme, en sorte que, plus elle est élevée, plus elle a tendance le devenir, moins il est facile de la contester, plus il est avantageux de l'avaliser. La postérité n'est pas toujours le juge impartial de la réputation que l'on croit, loin de là, il arrive souvent au contraire qu'elle véhicule indéfiniment des idées fausses et qu'elle favorise leur diffusion exponentielle.

Le stoïcisme est devenu synonyme du courage pour supporter le fardeau des malheurs. Mais ce succès repose sur le mensonge et l'hypocrisie. L'indifférence aux coups du sort qui reste la pierre de touche des stoïciens et qu'ils ont hérités de Diogène et de Zénon est une attitude purement égoïste. Ce n'est pas pour rien que l'empereur Marc Aurèle a écrit des « *Pensées pour moi-même* ». Épictète célèbre l'amitié tout en nous expliquant que nous ne devons pas être affectés le moins du monde par les malheurs qui arrivent à notre ami. Le stoïcien ne doit pas non plus éprouver la moindre peine de la mort de son enfant. Ce que les stoïciens veulent nous faire prendre pour de la vertu n'est qu'une indifférence aux autres qui doit nous éviter la souffrance que pourrait nous causer la compassion ou l'amour que nous leur porterions. Il ne leur est jamais venu à l'idée d'aimer son prochain comme soi-même et cette pensée leur semblait même absurde et farfelue. Mais cela ne les empêchait pas de prêcher hypocritement le principe de l'amour universel ! Les stoïciens se drapaient dans de grands sentiments pour se mettre au dessus du commun des mortels en occultant leur égoïsme foncier. Le stoïcisme est une escroquerie intellectuelle et morale. Il est incroyable que cette éthique en toc lui

ait donné jusqu'à nous la plus belle des réputations. Et l'on voit d'où viennent les formules creuses de l'humanitarisme ou de la philanthropie qui sévissent aujourd'hui ! Le soi-disant « citoyen du monde » ne peut avoir une morale authentique puisqu'il renie la tradition et la révélation. C'est pourquoi le stoïcien professe en réalité, derrière la façade en stuc d'un discours prétentieux, un égoïsme et un utilitarisme qui sont aux antipodes de l'honnêteté morale.

En 212, l'édit de Caracalla a conféré la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'empire. Mais, déjà, un siècle plus tôt, le stoïcien Épictète soutenait que l'on ne devait pas dire : « Je suis athénien, ou je suis romain », mais « je suis un citoyen de l'univers ».

Résurgence du stoïcisme et du cosmopolitisme

L'humanisme de la Renaissance, au XVI^e siècle, était lourd de tendances cosmopolites. Ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'on a donné leur nom à l'humanisme, à la Renaissance et au moyen âge, mais ces appellations étaient fort bien trouvées pour traduire les conceptions desdits humanistes. Bien qu'ils n'arrivassent pas à la cheville des grands penseurs de la scolastique médiévale comme saint Thomas d'Aquin ou le bienheureux Jean Duns Scot, et de tant d'autres, ils faisaient profession de mépriser les siècles qui les avaient précédés, marqués selon eux par l'obscurantisme. Ils voulaient rompre avec le passé immédiat, condamné comme un âge sombre, et ils prétendaient faire renaître la civilisation en se réclamant d'un passé lointain idéalisé, l'Antiquité gréco-romaine. Ce parti pris emportait deux conséquences. Premièrement, une prise de distance avec la religion de leurs pères, puisque ce « moyen âge » ainsi vilipendé avait été la grande époque de la foi et de la pensée chrétiennes. alors que l'Antiquité avait été païenne. Deuxièmement, une rupture avec la tradition, qui n'existe que dans la continuité de la transmission, de génération en génération. L'admiration qu'ils vouaient aux Grecs et aux Romains, dont ils ne descendaient pas, en dehors de l'Italie, leur faisait manquer de respect envers leurs ancêtres. Les conditions étaient ainsi réunies pour une résurgence du cosmopolitisme.

C'était pire pour les humanistes français. Grand lecteur des auteurs antiques, ils ne pouvaient ignorer que les armées romaines de Jules César, « Le Coupé » (les Romains portaient les mêmes surnoms que les gens de la pègre moderne), avaient tué un million d'hommes, de femmes et d'enfants pendant la guerre des Gaules, de -58 à -51, ce qui est l'équivalent de six millions de morts pour la France d'aujourd'hui, six fois plus peuplée. César s'en était vanté lui-même dans *La Guerre des Gaules*. On voit que l'humanisme des Romains était tout relatif. De plus, une bonne partie des victimes de la barbarie romaine ont laissé après eux des enfants dont descendent les Français actuels, tout autant que ceux du XVI^e siècle. Le populicide gaulois (moins courant, ce mot est plus français que « génocide ») était dans l'angle mort des humanistes du XVI^e siècle et il l'est resté jusqu'aujourd'hui dans l'histoire officielle. Il est pourtant moralement contestable d'éprouver une sympathie sans bornes pour ceux qui ont exterminé ses ancêtres.

Ce n'est pas forcer de trait que d'accuser les humanistes français d'un double reniement : celui de « nos ancêtres les chrétiens » qui avaient vécu après Clovis, mais aussi celui de « nos ancêtres les Gaulois » qui avaient vécu avant Vercingétorix.

Les humanistes prétendaient aussi découvrir la nature humaine, comme si on les avait attendus pour cela. Il était périlleux de se réclamer de l'« homme » *in abstracto*, puisque c'était, d'une part, se détourner de Dieu, d'autre part s'affranchir des attaches avec la cité ou la nation, comme si l'on était un « citoyen du monde ».

Le grand historien médiéviste Jacques Heers a écrit un ouvrage magnifique intitulé *Pour en finir avec le moyen âge*. Le corollaire du théorème de Heers, c'est qu'il faut en finir avec la PRH, la prétendue Renaissance humaniste.

Née au XVI^e siècle, la RPR, religion prétendue réformée – comme on l'appellera sous Louis XIV – de l'Allemand Martin Luther et du Français Jean Calvin, dit Calvin, n'avait en elle-même rien de cosmopolite, au contraire, puisqu'elle a abouti au puritanisme, donc à un puissant renforcement de la contrainte morale ; et aussi au principe pas très catholique, imposé par les circonstances, « *cujus regio, ejus religio* », qui voulait que les sujets d'un roi adoptassent obligatoirement la même religion que celui-ci, principe qui ajoutait des frontières religieuses aux frontières politiques, à l'encontre du cosmopolitisme, et qui emportait *de facto* la dislocation du Saint-Empire Romain-Germanique, constituant ainsi les prémices du nationalisme du XIX^e siècle. Pourtant, le « *sola Scriptura* », seulement l'Écriture, le principe du libre examen et le rejet du Magistère de l'Église qu'ils impliquaient sapaient la tradition, au moins dans le domaine de la foi. De plus, en dépit des proclamations anti-juives de Luther, les protestants sont revenus à l'Ancien Testament, la Bible hébraïque – allant même jusqu'à exclure du canon les livres deutérocanoniques parce qu'ils étaient écrits en grec et non en hébreu –, dont ils faisaient souvent une lecture littérale, ce qui a poussé beaucoup d'entre eux à vouloir s'identifier au peuple israélite de l'Antiquité, avec lequel ils n'avaient pourtant aucun lien charnel, et ce qui les amenait, sinon à renier leurs ancêtres, du moins à prendre leurs distances avec eux, en dissociant la culture de la nature.

Refus de l'autorité, perte de la tradition, ces tendances du protestantisme, certes partielles, ont pu faire le lit des idées cosmopolites en créant un état social et un climat intellectuel favorable à la « libre-pensée », aimable dénomination de la pensée subversive, où elle pouvait prospérer. Érasme fut le personnage emblématique de cette liaison paradoxale et clandestine entre protestantisme et cosmopolitisme. Que l'on pense aussi à la protection accordée à Baruch Spinoza et à tant d'autres « libres-penseurs » par les Provinces-Unies des Pays-Bas, fer de lance de la réforme calviniste et simultanément foyer de la subversion de l'Occident lors de ce que Paul Hazard a appelé la « *crise de la conscience européenne* », au cours de la période cruciale qui va de 1680 à 1715 et qui a consommé la révolution dans les esprits avant qu'elle le fût dans les faits de 1789 à 1815.

Le retour à l'Antiquité gréco-latine s'est donc traduit par une réapparition du stoïcisme, que le christianisme, religion de l'Incarnation, avait relégué aux oubliettes en Occident. Érasme, rendu célèbre par un *Éloge de la folie* qui, sous couleur de satire, gommait la différence entre le normal et l'anormal, la raison et la déraison, était un « citoyen du monde » qui militait pour la paix universelle en déclarant : « *Le monde entier est notre patrie à tous* ». Que l'on songe aussi par exemple au « *Fais ce que voudras* » de l'abbaye de Thélème imaginée par François Rabelais, maître ès sarcasmes à visée subversive.

L'idéal du retour à la nature qui était resté latent dans le stoïcisme s'est combiné à la théologie de l'hérésiarque Pélage, qui niait le péché originel, pour donner naissance, chez Michel de Montaigne, au « bon sauvage », personnage mythique qui a fait florès. Le même Montaigne écrivait par exemple : « Sur le plus haut trône du monde, on n'est jamais assis que sur son cul. », formule typique des sarcasmes de désacralisation dont les cosmopolites font aujourd'hui un usage immodéré. Son ami intime Étienne de La Boétie a développé brillamment, dans son *Discours de la servitude volontaire*, une thèse libertaire en assimilant tout pouvoir à une tyrannie incompatible avec la liberté dont l'homme est censé jouir dans l'état de nature. En Espagne, Michel de Cervantès a tourné en dérision l'idéal de la chevalerie et les valeurs guerrières dans son fameux *Don Quichotte*.

C'est bien parce que la culture universitaire française est imprégnée d'idéologie cosmopolite qu'elle a porté aux nues ces deux auteurs illisibles que sont Rabelais et Montaigne, en attribuant plus de poids à la puissance subversive des leurs ouvrages qu'à leur qualité littéraire intrinsèque et en ne craignant pas de les mettre au niveau de ces géants des lettres que furent les grands auteurs classiques, tels Racine ou Pascal, dans un éclectisme absurde.

Le retour à la nature a aussi inspiré l'axiome « *Deus sive natura* » (Dieu, c'est-à-dire la nature) énoncé un siècle plus tard par Baruch Spinoza, panthéiste et professeur d'immoralité

Le stoïcisme a inspiré le *jus gentium*, « droit des gens » (des nations), lequel fut à l'origine des « droits de l'homme » et du « droit international ». Aux XVI^e et XVII^e siècles, le droit des gens a abouti à la théorie du « droit naturel » moderne, coupé de la tradition, inventée par les dominicains et les jésuites espagnols de l'école de Salamanque (Francisco de Vitoria, Francisco Suárez...) et reprise par Hugo De Groot, dit Grotius, ainsi que par Samuel von Pufendorf.

Au XVIII^e siècle, Charles-Irénée, abbé de Saint-Pierre, proposa, dans son *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, une fédération européenne qui effacerait les nations. Le cosmopolitisme s'est aussi nourri de la théorie de l'état de nature de John Locke et il a été célébré par les idéologues de la révolution, les soi-disant « Lumières » françaises comme Voltaire, avec la caution du philosophe allemand Emmanuel Kant, auteur en 1784 d'une dissertation intitulée *Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique* (« *weltbürgerlicher* »).

Marginalisation du cosmopolitisme

C'est pourtant le collectivisme de Jean-Jacques Rousseau, théoricien du contrat social et de la volonté générale, qui l'a emporté dans un premier temps lors de la révolution de 1789, laquelle a instauré une tyrannie jacobine, avec sa Terreur et ses Colonnes Infernales, avant que Karl Marx prenne le relais au XIX^e siècle et que ses idées communistes finissent par s'imposer dans le sang à la moitié du monde au cours du XX^e siècle.

Au XIX^e siècle, l'essor concomitant du nationalisme, du socialisme et du libéralisme laissait peu de champ au cosmopolitisme. Le nationalisme lui était opposé par définition. Le socialisme aussi, dans son principe, quoique le fonds commun qu'il partageait avec lui comportât des virtualités d'hybridation qui se sont surtout

manifestées au siècle suivant dans la social-démocratie, laquelle était aussi mâtinée de libéralisme.

Le cas de celui-ci est plus complexe. Dans son principe, le libéralisme n'est pas cosmopolite puisqu'il défend la liberté individuelle, laquelle est héritée de la tradition, avec le droit de propriété. Il en résulte, *primo*, qu'il légitime de grandes inégalités, ce qui rend difficile de le ramener à une expression de l'utopie égalitaire, *secundo*, qu'il se rattache au moins en partie à la tradition, *tertio*, qu'il défend des valeurs authentiques et qu'il n'est donc nullement nihiliste. De plus, les libéraux sont fondamentalement pour la concurrence des États et ne sauraient donc se rallier à l'idéal utopique d'un État mondial.

Pour autant, il est vrai que le libéralisme classique en tient pour la liberté absolue des échanges, qu'il s'oppose à toute forme de barrières douanières et de protectionnisme, et que c'est un point de convergence avec le cosmopolitisme.

Le national-libéralisme, qui peut se réclamer de Frédéric List, ne tombe pas dans ce travers.

Le courant libéral est très divers. Friedrich-August von Hayek, après Edmund Burke, se réclamait de la tradition et il est allé jusqu'à dire que le libéralisme était plutôt un « familialisme » qu'un individualisme.

En revanche, le courant qui mène de Ludwig von Mises aux « libertariens » tels que Murray Rothbard et Ayn Rand est essentiellement cosmopolite dans son ensemble, à quelques exceptions près cependant, comme Hans-Hermann Hoppe.

Il faut se souvenir qu'aux États-Unis le mot « *liberalism* » est à peu près synonyme de gauche et n'a rien à voir avec le libéralisme au sens français du terme. De plus, c'est une dérive sémantique qui consiste à parler de « libéraux-libertaires » pour désigner un courant qui fait partie de la mouvance cosmopolite et qui n'a rien à voir avec le libéralisme proprement dit.

Si le collectivisme est antic cosmopolite, il ne peut jamais être vraiment nationaliste en raison de son socle idéologique, qui est l'utopie égalitaire. Réciproquement, si le cosmopolitisme est en effet anti-collectiviste, il ne peut jamais être vraiment libéral, pour la même raison. Liberté et propriété sont des moyens d'expression de l'identité des individus et elles sont donc dans leur essence contraires au dogme anti-identitaire qui constitue le cosmopolitisme.

Permanence du courant cosmopolite

Les idées cosmopolites n'avaient pas pour autant disparu au XIX^e siècle. Elles s'étaient réfugiées dans l'art et la littérature, où elles ont été illustrées par Victor Hugo, adversaire de la peine de mort et partisan des États-Unis d'Europe, par Charles Baudelaire, tenté par l'inceste et par la drogue, en Allemagne par Heinrich Heine, qui se voulait le champion du cosmopolitisme et prophétisait son avènement, et par une bonne partie des auteurs romantiques, portés sur les « fleurs du mal », le culte de Satan et les fantômes de la gnose, bien que ce courant sentimental fût hétérogène et qu'il eût simultanément, chez d'autres auteurs, arboré les couleurs du nationalisme et appelé à la renaissance nationale des peuples d'Occident.

L'impressionnisme, sous-art qui a affranchi la peinture des règles classiques sans en édicter d'autres, a ouvert la voie à toutes les dérives, tant il est vrai que la beauté, dans

l'art, naît du sentiment de la difficulté surmontée. Ce fut ensuite le cubisme de Pablo Picasso, l'expressionnisme d'Ernst Nolte ou de Vassily Kandinsky, et l'art dégénéré en général, dit « art moderne », dérision de l'art, anti-art qui érige la laideur en beauté. Le non-art dégénéré dit « art contemporain », prétendu « art conceptuel » qui fait litière de la beauté et se complaît dans le ridicule ou dans l'immonde, depuis Marcel Duchamp et son « *ready-made* » (objet manufacturé), qui a fait pour les gogos d'un urinoir une œuvre d'art, et ses nombreux successeurs, jusqu'à Jeff Koons ou Paul McCarthy.

Ce fut encore la musique dégénérée aux prétentions intellectuelles, atonale, « dodécaphonique » ou « sérielle », d'Arnold Schoenberg, Alban Berg, Anton von Webern, Karlheinz Stockhausen et Pierre Boulez.

De même, dans un autre domaine, « l'architecture fonctionnelle » a éliminé la beauté au nom de l'utilité, avec la Charte d'Athènes de Charles-Édouard Jeanneret, dit Le Corbusier, qui a eu une immense postérité.

On n'oubliera pas le dadaïsme de Samuel Rosenstock, dit Tristan Tzara, le surréalisme d'André Breton, la célébration des arts primitifs ou « premiers », d'André Breton à André Malraux et Jacques Chirac.

Le phénomène de loin le plus destructeur, cependant, fut la vogue de la danse et de la musique nègres popularisées par Joséphine Baker ou Louis Armstrong et qui a été suivie, une génération après, par la quasi-élimination de la variété française, remplacée par le « *rock and roll* » et ses succédanés, sachant que la musique nègre importée des États-Unis d'Amérique, qui est centrée sur le rythme, est obscène de part en part et qu'elle déstructure la personnalité en affranchissant le cerveau reptilien de la tutelle des deux cerveaux supérieurs, selon l'analyse de Paul MacLean.

Hybris de la raison

Les idées cosmopolites sont toujours restées prégnantes dans la pensée philosophique, sous l'aura du stoïcisme, autant du moins que le christianisme, religion de l'Incarnation, n'a pas tenue celle-ci en tutelle. Depuis la « Renaissance », le virus du cosmopolitisme imprègne la philosophie occidentale, qui est infectée par l'*hybris* de la raison, coupée de la tradition, de la religion et de la révélation, et par là-même des postulats légitimes qui découlent de celles-ci.

On peut suivre le fil conducteur qui mène de Diogène à Kant. Le philosophe a tendance à se juger infiniment supérieur au *vulgum pecus*, qui est, à ses yeux, dépourvu d'intelligence et bourré de préjugés contraires à la raison. Il est donc tenté de céder aux vertiges du cosmopolitisme, de se considérer comme un « citoyen du monde » en s'exonérant des devoirs et des traditions de la cité, quand il refuse que la philosophie soit *ancilla theologiae*, servante de la théologie, et quand il ne veut pas reconnaître, avec Edmund Burke, qu'il y a des préjugés légitimes et que la raison livrée à elle-même devient folle si elle travestit ses postulats pour en faire de fallacieuses évidences.

Le vertige de la raison propre à la philosophie, depuis qu'elle s'est séparée de la religion chez les Grecs de l'Ionie, sujets de l'empire perse achéménide au VI^e av. J.-C., peut conduire à la gnose. Mot qui vient du grec *gnôsis*, connaissance, employé ici de manière inhabituelle sans génitif, non pas connaissance de quelque chose, mais connaissance en soi, pour désigner un savoir absolu, dont la possession serait la condition nécessaire et suffisante pour accéder au salut, et qui est opposé à *pistis*, la foi, laquelle implique

la volonté d'accepter une croyance révélée. La gnose, née sous l'influence du zoroastrisme, mais détachée de celui-ci, a été l'aiguillon d'un courant philosophique qui a entretenu une aspiration récurrente au cosmopolitisme. Après les cathares, la France a connu les Frères du libre esprit, les Rose-Croix, enfin les hauts grades de la franc-maçonnerie, véhicules de la gnose dont il ne faut pas sous-estimer l'influence.

Les ténors de la subversion masquée

Le saint-simonisme, doctrine de Claude-Henri de Saint-Simon, est à l'origine du socialisme, mais il avait des aspects cosmopolites, puisque son fondateur réclamait la formation d'une fédération européenne et que, pour lui, le progrès de l'industrie devait avoir pour effet d'effacer les frontières entre les peuples. Son disciple Auguste Comte, fondateur du « positivisme », a voulu être le prophète d'une « religion de l'humanité », sans acception de peuple ou de nation. La « philanthropie » dont ils se réclamaient l'un et l'autre a servi ensuite d'étiquette commode, jusqu'à nos jours, pour travestir les idées cosmopolites sous le manteau de la compassion universelle.

Sont venus ensuite deux ténors de la subversion masquée, dont la qualité littéraire a fait croire à la qualité philosophique et dont la valeur intrinsèque est inversement proportionnelle à la réputation ; ce furent Frédéric Nietzsche et Henri Bergson, né Bereksohn, au demeurant fort différents l'un de l'autre. Le premier, Nietzsche, a professé paradoxalement, dans le fracas d'un discours grandiloquent et captieux sur la « volonté de puissance » et le « surhomme », un nihilisme radical qui conduisait à la négation de la tradition, de la religion et de toutes les valeurs. Le second, Bergson, a distillé les idées cosmopolites dans un discours superficiel et séduisant, anti-scientifique et sentimental, sur un imaginaire « élan vital », pour alimenter la propagande pacifiste et appeler à une « morale ouverte » (*sic*), en vue de la création d'une humanité nouvelle au sein de laquelle les anciens peuples se seraient noyés, ainsi qu'à une « société ouverte » régie par le droit naturel, débarrassée des traditions et dépourvue d'identité, afin d'en finir avec les sociétés particulières, ce qui a fourni un socle doctrinal à la création de la SDN (Société des nations) prévue par le président des États-Unis Woodrow Wilson dans ses « quatorze points », embryon de l'État mondial dont rêvent les cosmopolites, soi-disant « citoyens du monde ».

Progressisme et cosmopolitisme

La notion de progrès n'avait à l'origine pas le moindre rapport avec le cosmopolitisme. Le rêve de l'état de nature et l'apologie du bon sauvage s'y opposait. La « révolution » réclamée par les cosmopolites devait donc trouver pour eux son sens premier, soit le retour à l'état originel, encore que celui-ci fût imaginaire et que ce retour fût utopique. Mais, au XIX^e siècle, le progrès scientifique, technique, industriel et économique devint tel que seuls des esprits passésistes et bornés pouvaient encore en nier l'étendue et les avantages. On pourrait appeler justement « progressisme » la croyance naïve que le progrès matériel, conjugué à celui des connaissances, entraînerait nécessairement le progrès moral et spirituel de l'homme, celui des lettres et des arts, de la culture et de la civilisation. Ainsi défini, le progressisme n'a rien à voir avec la gauche en général ni avec le cosmopolitisme en particulier. Mais les forces idéologiques ont une stratégie et s'emploient à accaparer des thèmes porteurs pour séduire les masses. Le marxisme a donc inventé un « sens de l'histoire », déterminisme historique qui devait conduire

inéluctablement à la victoire du communisme, à la société sans classes et au dépérissement de l'État. On sait ce qui est advenu. Les cosmopolites, à leur tour, se réclament de ce prétendu sens de l'histoire en lui donnant un aboutissement différent. C'est ainsi que le progressisme est devenu synonyme de gauche, d'autant plus aisément qu'une bonne partie de la droite renâclait bêtement à reconnaître l'évidence et les bienfaits du progrès. Les réactionnaires ne sont pas tous républicains. Initialement, on a donc appelé « progressistes » les gens de gauche qui n'adhéraient pas ouvertement au communisme, mais qui en étaient proches, autrement dit les « compagnons de route ». Aujourd'hui, le progressisme est devenu un terme de propagande pour désigner la mouvance cosmopolite. L'argument sous-jacent est que le progrès moral de l'humanité qui doit nécessairement s'accomplir, malgré les résistances des hommes du passé qui constituent la droite et l'extrême droite, impliquerait l'effacement des traditions et des frontières, la consolidation d'un « État de droit » qui garantirait la « non-discrimination » comme faisant partie des « droits de l'homme, et la constitution d'une « gouvernance mondiale ».

De même que l'expression « citoyen du monde » est une subreption dans les termes, puisqu'on ne peut être citoyen que d'une cité, qu'il n'y a pas de cité sans frontières et que le monde n'est donc pas une cité, puisqu'il n'a pas de frontières, le projet utopique de « gouvernement mondial » ou d'« État mondial » est essentiellement négatif et vise en réalité à réduire à néant les États particuliers qui représentent une nation, homologue moderne de la cité antique, remplacés par un « État de droit » (*Rechtsstaat*) où le pouvoir est exercé par les juges et les techniciens, les hommes politiques étant cantonnés dans un rôle de figuration, sous la tutelle de la superstructure mondiale, qui dicte ses politiques et ses lois, par exemple avec l'OMS ou le GIEC.

Victoire métapolitique du cosmopolitisme

Ces idées avaient aussi continué leur chemin dans la philosophie du droit, avec le concept de *Rechtsstaat*, ou « État de droit », développé par les juristes allemands du XIX^e siècle, qui, sous prétexte de protéger la liberté individuelle, évacuait la souveraineté nationale au profit du gouvernement des juges et d'une théocratie laïcisée sans frontières.

Mais encore, en lisière de la vie politique, avec l'« abolitionnisme » de Victor Schoelcher – lequel, au lieu d'une évolution calme et progressive vers la libération de tous, exigeait une rupture brutale qui a partout entraîné une catastrophe économique et sociale dont les esclaves affranchis ont été les premières victimes –, préfiguration du « mouvement des droits civiques » de Martin Luther King aux États-Unis et de la « révolution arc-en-ciel » de Nelson Mandela en Afrique du sud.

Et aussi dans la vie religieuse, avec la théologie moderniste d'Alfred Loisy, qui a ouvert une brèche dans l'autorité du Magistère et de la tradition en général, la théologie crypto-panthéiste de la « noosphère » et du « point Oméga » conçue par le père jésuite Pierre Teilhard de Chardin, puis le concile Vatican II (1965) et la réforme liturgique du pape Paul VI (1969), qui ont consacré le rejet de la tradition et la promotion du relativisme au sein de l'Église catholique au nom de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux.

Le mouvement pacifiste, bien qu'il fût instrumentalisé par les communistes, a lui aussi posé les bases de la future victoire métapolitique du cosmopolitisme, qui devait se

substituer à l'« internationalisme » de Marx, lequel consacrait en réalité l'existence des nations, ainsi que Joseph Staline l'avait bien compris et comme l'avait montré la formation de l'URSS.

L'idéal de la « construction européenne » propagé par Richard Coudenhove-Kalergi et Jean Monnet a fortement contribué, après la seconde guerre mondiale, à miner le sentiment nationale et l'amour de la patrie, faisant ainsi le lit du cosmopolitisme. Aujourd'hui, l'Union européenne est devenue une machine à imposer l'ordre cosmopolite aux pays membres, comme l'a prouvé éloquemment la réaction des institutions européennes contre la loi hongroise qui interdit de faire de la propagande homosexuelle aux enfants.

Le facteur le plus important fut cependant le récit manichéen de l'histoire de la seconde guerre mondiale, présentée comme la victoire du Bien sur le Mal, avec la diabolisation d'Adolf Hitler, du racisme, du « nazisme » et du fascisme en général, complétée par l'amalgame de ces courants de la gauche révolutionnaire avec la droite ou l'extrême droite et l'institution de la religion de la Choah, religion officielle protégée aujourd'hui en France contre l'hérésie et le blasphème par la loi Gayssot (1990).

Révolution cosmopolite

Le cosmopolitisme a supplanté l'idéologie de Karl Marx, le marxisme, forme moderne du collectivisme, après la révolution de 1968, quand la gauche a basculé du second vers le premier. Ce bouleversement intellectuel et politique a été préparé par l'influence de la psychanalyse de Sigmund Freud, de l'anthropologie relativiste de Franz Boas, de la théorie pure du droit de Hans Kelsen, du structuralisme de Claude Lévi-Strauss.

Il a été préparé aussi par l'« individualisme méthodologique » de Joseph Schumpeter, héritier du nominalisme de Guillaume d'Ockham et qui, s'il n'est pas la simple évidence que la société est une collection d'individus, signifie que les phénomènes sociaux ne doivent pas être considérés en eux-mêmes, comme des structures ou des systèmes, ce qui peut s'appliquer à la rigueur dans certains domaines, notamment en économie, avec la théorie de l'équilibre général, mais qui ne saurait être étendu à tous, ainsi que l'existence de la linguistique comme discipline scientifique suffirait à le démontrer .

Il a été préparé encore par l'essor de courants sociaux comme le mouvement « hippie » ou le mouvement « *New Age* » (Nouvel Âge), par la vogue des spiritualités exotiques, par la montée en puissance de nouvelles thématiques comme l'autogestion et l'écologie.

Enfin, par des formes transitoires entre les deux pôles de la gauche, collectivisme et cosmopolitisme, comme le « socialisme autogestionnaire », de Josip Broz Tito à Edmond Maire et Benny Lévy, comme le « marxisme culturel » de l'école de Francfort, avec Max Horkheimer, Theodor Adorno, Herbert Marcuse et Jürgen Habermas, promoteur d'un « patriotisme constitutionnel » qui est la négation du patriotisme authentique, le « situationnisme » et le « conseillisme » de Guy Debord, ou comme l'« écologie sociale » et le « communalisme » de Murray Bookchin, comme l'écologisme « pastèque », vert à l'extérieur, rouge à l'intérieur, qui a permis la reconversion des marxistes extrémistes d'obédience trostkiste, orphelins de la « dictature du prolétariat »...

Le cosmopolitisme, idéologie dominante mondiale

Le cosmopolitisme est devenu l'idéologie dominante mondiale en intégrant notamment l'écologisme, le féminisme et l'homosexualisme comme des composantes de son système de pensée et en s'appuyant aujourd'hui philosophiquement sur l'existentialisme de Jean-Paul Sartre et sur le déconstructionnisme de Jacques Derrida, nouveaux Diogène qui, avec le renfort de quelques autres auteurs français comme Gilles Deleuze ou Michel Foucault, ont donné naissance aux États-Unis à la « *French Theory* » (Théorie Française), dont dérivent des formes radicalisées comme la « théorie du genre » de Judith Butler, la « Justice sociale critique », le « *wokisme* » (mouvement de l'éveil), la « *cancel culture* » (mouvance de l'anathème) et le « décolonialisme », diffusées et imposées non seulement par des universitaires, mais aussi par des groupes violents d'extrême gauche tels que les « *Black Blocks* », les « *No Borders* » (sans frontières) ou les « Antifas » (soi-disant antifascistes, alors qu'ils combattent la droite).

La doctrine de Sartre, pour laquelle « *l'existence précède l'essence* », a donné enfin au vieux cosmopolitisme de Diogène et Zénon la métaphysique dont il avait toujours manqué. En dotant l'individu d'une liberté inconditionnée, Jean-Paul Sartre allait à l'encontre de la doctrine de Karl Marx, pour qui « *ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être, c'est au contraire leur être social qui détermine leur conscience* ». Le philosophe marxiste George Lukács en a conclu à bon droit que l'existentialisme était incompatible avec le marxisme. Et, en effet, ils campent sur les deux versants opposés de l'utopie égalitaire.

Existentialisme et déconstructionnisme ont été appuyés par un foisonnement de théories adjacentes, qui aboutissent au cosmopolitisme par des voies diverses, telles que la « société ouverte » de Karl Popper, à cet égard disciple de Bergson, concept popularisé par George Soros, le « postmodernisme » de Jean-François Lyotard, le « convivialisme » d'Ivan Illich, le « principe de responsabilité » de Hans Jonas, l'« écologie profonde » d'Arne Næss, l'« hypothèse Gaïa » de James Lovelock, qui prend la Terre pour un être vivant, l'« égoïsme rationnel » d'Alissa Rosenbaum, dite Ayn Rand, papesse des « libertariens », qui rivalisait dans ce rôle avec Murray Rothbard, la « créolisation » d'Edouard Glissant chère à Jean-Luc Mélenchon, ou encore la « défense sociale nouvelle » de Marc Ancel, qui voulait rééduquer le criminel au lieu de le punir... et surtout la religion de la Shoah de Claude Lanzmann, qui fut lui-même proche de Jean-Paul Sartre et de son égérie Simone de Beauvoir, religion nouvelle qui surplombe le christianisme, religion du Golgotha, depuis que le pape Jean-Paul II a ordonné aux carmélites de déguerpir du camp d'Auschwitz pour aller prier ailleurs.

Le tout forme une constellation idéologique qui, en dépit de sa diversité apparente et de ses réelles contradictions internes, provient en dernière analyse d'une seule et même source, qui n'est autre que la pensée de Diogène le cynique et son idée centrale d'abolir les lois et traditions de la cité, en même temps que les frontières de toute nature. Le cosmopolitisme a beau être multiforme, il est un dans son essence. On peut écrire à son propos : au commencement était la parole de Diogène.

Pour autant, on ne doit pas sous-estimer les contradictions du cosmopolitisme et surtout celles de la mouvance idéologique qui en est issue. Elles résultent essentiellement du fait que la cible est l'homme occidental de race caucasoïde et de sexe masculin. Ainsi, premièrement, la sympathie de principe des « islamo-gauchistes » pour

les immigrés mahométans leur fait accepter bien des pratiques, par exemple le voile imposé aux femmes, qui heurtent l'égalitarisme et le féminisme des cosmopolites orthodoxes. Deuxièmement, l'exaltation de la race, en fait essentiellement de la race congolaise, par haine des caucasoïdes, ou celle des minorités ethniques, qui se dressent contre la majorité de culture occidentale, sont contraires à la négation de l'identité individuelle ou collective qui est le fond de la pensée cosmopolite. Où l'on voit que la *praxis* de l'idéologie cosmopolite s'accorde mal avec sa théorie.

Conditions sociales et économiques de l'avènement du cosmopolitisme

Si le mouvement des idées n'est nullement réductible à celui des conditions sociales et économiques, il va de soi qu'il n'en est pas indépendant et surtout que les idées ne peuvent agir en infusant dans les masses que lorsque les conditions en sont réunies. C'est pourquoi l'essor du cosmopolitisme à l'époque de la PRH a été pour ainsi dire sans effet avant le XIX^e siècle et n'a connu sa consécration qu'après la révolution de 1968 en France et dans le monde. Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la mondialisation qui est la cause du mondialisme en particulier ni du cosmopolitisme en général, la meilleure preuve en étant que l'essor des nationalismes a été postérieur aux grandes découvertes des Portugais et des Espagnols. C'est au contraire la proximité territoriale des races, peuples, ethnies ou communautés qui renforce le sentiment identitaire de chacune d'entre elles et peut conduire à des conflits sanglants, comme au Liban en 1975 ou en Yougoslavie en 1992.

Cependant, la poussée des idées cosmopolites dans la seconde moitié du XX^e siècle a donné un résultat inédit : la formation de la superclasse mondiale (SCM), ainsi que l'a nommée Samuel Huntington. Cette classe sociale anationale est d'un type nouveau, bien que la « finance apatride et vagabonde » dont on parlait un siècle avant en ait été le germe. La mondialisation était nécessaire à la naissance de la SCM, mais c'est le cosmopolitisme qui lui a permis de se constituer et ici, contrairement aux fantasmes marxistes, c'est bien la « superstructure », le monde des idées, qui a changé la société, et non l'inverse. Ensuite, par un effet de rétroaction positive, la SCM est devenue le principal agent de la domination de l'idéologie cosmopolite. Son bras séculier est la superstructure mondiale, immense galaxie d'organisations dites abusivement « internationales » et de leurs satellites que sont les innombrables ONG, organisations « non gouvernementales ».

Dans chaque pays, la SCM est représentée par un groupe cosmopolite qui s'emploie à devenir oligarchie, c'est-à-dire à confisquer le pouvoir en lui conservant les apparences trompeuses de la démocratie. L'oligarchie cosmopolite tient les media par l'argent et impose sa doxa par l'endoctrinement des masses. Elle a de nombreux relais. Par exemple, sur le mode mineur, quantité de comiques, souvent talentueux, comme Guy Bedos, et de chanteurs de variétés, comme Serge Gainsbourg ou Michel Polnareff, qui l'étaient moins, ont vulgarisé les idées cosmopolites et n'ont pas peu contribué à l'**aliénation des masses**, qui est la condition de leur soumission à l'oligarchie.

Si l'on peut affirmer, en schématisant, que le libéralisme est l'idéologie pour ainsi dire « naturelle » des commerçants et des industriels, le cosmopolitisme est l'idéologie naturelle des financiers. Au départ, le face-à-face entre le prêteur et l'emprunteur est un échange personnel concret, mais la finance n'a cessé d'aller vers toujours plus d'abstraction : titrisation des dettes, dématérialisation des titres, actions au porteur des

sociétés « anonymes », développement exponentiel des marchés financiers ; il est loin le temps où, dans la Bourse du Palais Brongniart, à Paris, les agents de change criaient : « Je prends ». D'ailleurs, il n'y a plus d'agents de change. Jean-Charles Naouri les a liquidés au nom du progrès. L'économie mondiale est devenue cet immense casino que dénonçait le grand économiste français Maurice Allais, prix Nobel de science économique.

Le paysan qui est propriétaire d'un champ, le rentier qui est propriétaire d'un immeuble, l'industriel qui est propriétaire d'une usine ou le commerçant qui est propriétaire d'un magasin ont un rapport avec un actif matériel bien localisé dans l'espace, dont ils tirent leur revenu. Le financier qui est propriétaire d'un actif immatériel pendant un laps de temps qui peut être inférieur à une seconde, dont la vie professionnelle est tournée vers la spéculation, ne trouve rien dans son métier qui l'attache à un lieu déterminé et encore moins à une patrie. Il parle anglais à longueur de temps et n'échange que par Internet avec des individus de tous pays et de toutes origines auxquels il est lié par une communauté d'intérêts. La finance est le centre névralgique de la superclasse mondiale.

Remarques

1. Le panorama du courant cosmopolite de Diogène à nos jours est si vaste qu'il peut sembler désespérant. On pourrait s'imaginer qu'il ne laisse pas de place dans le champ des idées occidentales pour une pensée anti-égalitaire, anticosmopolite, nationale, libérale et identitaire. Ce serait une lourde erreur. D'abord, bien sûr, parce que le christianisme occidental, hormis des hérésies marginales, est la religion de l'Incarnation et que son universalisme est résolument anticosmopolite. De ce fait, l'importance pratique du cosmopolitisme a toujours été en Occident, avant le XX^e siècle, en proportion inverse de la place impressionnante qu'il avait acquis dans la théorie. De plus, il va sans dire que Michel de Montaigne ou François Rabelais, que l'université a porté aux nues, sont pourtant fort inférieurs à tous égards à Blaise Pascal, à Jean Racine et aux autres grands auteurs classiques du siècle suivant, qui ont fait un bien meilleur usage de la culture antique. Au XIX^e siècle, non seulement la tentative de Victor Hugo de rivaliser avec Racine ou Corneille a été un fiasco, mais, pour ce qu'il est de la prose, il n'est pas non plus l'égal de ses contemporains Joseph de Maistre ou François-René de Chateaubriand.

Ensuite, l'on peut citer de nombreux penseurs importants qui se situent à l'opposé du cosmopolitisme et qui l'ont toujours emporté intellectuellement sur les promoteurs de celui-ci. Aux sept principaux philosophes qui ont défendu le cosmopolitisme ou qui lui ont au moins ouvert la voie, qui furent Diogène le cynique, Pélage de Bretagne, Guillaume d'Ockham, Baruch Spinoza, Emmanuel Kant, Frédéric Nietzsche et Jean-Paul Sartre, on peut opposer sept immenses penseurs qui ont affirmé la primauté de la volonté et montré la nature de l'identité : Aristote le Stagirite, saint Augustin d'Hippone, le bienheureux Jean Duns Scot, René Descartes, Guillaume Leibniz, Arthur Schopenhauer et Martin Heidegger.

Aux nombreux auteurs cosmopolites ou semi-cosmopolites cités ci-dessus, on peut opposer les sept maîtres à penser du national-libéralisme : Edmund Burke, Gustave Le Bon, Vilfredo Pareto, Carl Schmitt, Konrad Lorenz, Friedrich-August von Hayek et

Julien Freund. On pourrait allonger la liste en ajoutant notamment Hippolyte Taine et Maurice Barrès, autres penseurs considérables.

En outre, les progrès de la science, en dépit des contre-feux allumés par le lyssenkisme et la pseudo-science, ont fait définitivement justice des mythes, des illusions et des mensonges qui sont inhérents à l'égalitarisme de la gauche sous toutes ses formes et au cosmopolitisme en particulier. Ils ont démontré que l'égalité n'était pas dans la nature, que l'identité de l'homme et celle de la société découlaient de leur fonds génétique et que la culture des nations occidentales avait une lointaine origine indo-européenne. Dans le domaine de la biologie, à la liste des glorieux anciens que furent Carl von Linné, Jean-Baptiste de Lamarck, Alfred Wallace, Charles Darwin, Grégoire Mendel, Hugo De Vries, Ronald Fisher..., on ajoutera d'autres noms fameux : Konrad Lorenz, Cyril Darlington, Carleton Coon, Jacques Monod, James Watson, Irenäus Eibl-Eibesfeldt, Edward Wilson, Richard Dawkins... Dans le domaine de la psychologie, on citera Cyril Burt, William Shockley, Hans Eysenck, Pierre Debray-Ritzen, Arthur Jensen, Richard Lynn, John Philippe Rushton... Pour les études indo-européennes et l'histoire des religions, Georges Dumézil, André Dupont-Sommer, Geo Windengren, Jacques Duchesne-Guillemin, Marija Gimbutas, Jean Haudry...

2. Il est regrettable que la plupart des gens de la droite nationale ou populiste s'abstiennent encore d'appeler par son nom le cosmopolitisme qu'ils combattent, soit qu'ils ignorent le nom, soit qu'ils l'évitent. Ils disent à la place mondialisme, multiculturalisme, progressisme, droits-de-l'hommeisme, libéralisme libertaire, ultra-libéralisme (*sic*) et plus récemment wokisme... ; c'est un festival d'approximations ou de contresens. Cette inintelligence du phénomène cosmopolite a de graves conséquences politiques, surtout en France, où les deux pôles de la gauche sont représentées par deux formations opposées, parrainées en 2022, l'une par Jean-Luc Mélenchon, plutôt collectiviste, l'autre par Emmanuel Macron, parfaitement cosmopolite. En réservant le nom de gauche à la première, ou en prétendant que le clivage droite-gauche a disparu, on méconnaît le fait que celui-ci s'est simplement métamorphosé et l'on risque de se fourvoyer dans de mauvaises stratégies politiques. Il est vrai que les cosmopolites ont rarement la franchise de combattre sous leur bannière. Ils préfèrent presque toujours se réclamer de formules incapacitantes, comme l'antiracisme, la diversité, le vivre-ensemble, les droits de l'homme, le refus de l'exclusion, l'inclusion, la non-discrimination... Il y a quand même eu de notables exceptions. Jacques Derrida a signé un manifeste sans ambiguïtés : « *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort !* » ; Guy Scarpetta, un « *Éloge du cosmopolitisme* » ; Ulrich Beck, dans « *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* », a fait l'apologie dudit concept, en se réclamant de Kant et de sa dissertation *Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique*. Bernard-Henri Lévy et Daniel Cohn-Bendit se sont eux aussi ouvertement réclamés du cosmopolitisme.

Il est pourtant nécessaire de désigner l'ennemi par son nom. Si l'on parle de « l'idéologie arc-en-ciel » ou de la « révolution arc-en-ciel » avec Martin Peltier, on manque de mot pour désigner ses partisans, on emprunte au vocabulaire de l'ennemi une expression valorisante, et surtout on présente ladite idéologie comme un phénomène moderne, en coupant, si l'on ose dire, le cosmopolitisme de ses racines. Si l'on parle de

« mondialisme », on oublie la moitié de l'idéologie cosmopolitique, qui est également nihiliste, s'attaquant tout autant aux frontières intérieures et morales entre les valeurs et les anti-valeurs qu'aux frontières extérieures et physiques entre les peuples.

Beaucoup n'osent pas dénoncer le cosmopolitisme par crainte d'être traités d'« antisémites ». Sur le fond, cet amalgame n'est pas sérieux. Diogène n'était pas juif et les Israélites n'ont joué aucun rôle, à l'exception notable de Spinoza, dans la diffusion des idées cosmopolites avant le XIX^e siècle. Certes, aujourd'hui, de nombreux Juifs défendent ces idées et plusieurs s'en réclament ouvertement, on l'a vu, comme Bernard-Henri Lévy ou Daniel Cohn-Bendit, oubliant en général de les appliquer au cas du sionisme, le nationalisme israélien. Mais cela ne change rien au fait que le cosmopolitisme n'a strictement rien à voir dans son principe avec la haine envers les Juifs. Et quel que soit le rôle incontestable que jouent aujourd'hui de nombreux Israélites, comme George Soros, dans la promotion des idées cosmopolites, il ne faut pas oublier que le sionisme est un nationalisme et qu'il est donc intrinsèquement antic cosmopolite.

L'opposition entre les deux pôles antagonistes de la gauche est profonde. L'internationalisme de Marx n'est pas un cosmopolitisme. Joseph Staline, son fidèle disciple, a écrit en 1913 un livre intitulé « *Le marxisme et la question nationale* » qu'un nationaliste pourrait presque signer. Et, s'il a combattu le cosmopolitisme, ce n'était nullement par hostilité aux Juifs ou « antisémitisme », mais bien parce que le marxisme, étant collectiviste, était nécessairement antic cosmopolite et en outre, concrètement, qu'il ne pouvait pas accepter que des Juifs soviétiques entretinssent une double allégeance après la création de l'Etat d'Israël en 1948.

Le prétendu « antisémitisme » de Staline est un bobard forgé par les trotskystes, qui étaient presque tous juifs comme Trotsky lui-même et qui ont donc voulu se présenter comme des victimes de cet antisémitisme imaginaire. La meilleure preuve, c'est qu'à la mort de Staline en 1953 son bras droit n'était autre que le Juif Lazare Kaganovitch, qui a continué, jusqu'à sa mise à l'écart avec le « groupe anti-parti », à défendre la mémoire de l'ancien *Vojd* contre Khrouchtchev. Quant au « complot des blouses blanches », neuf médecins, dont six Juifs, qui ont été accusés de vouloir empoisonner les dignitaires du Kremlin, affaire qui est censée démontrer l'antisémitisme de Staline, il suffit de remarquer qu'elle a éclaté en 1953 quelques semaines seulement avant la mort du maître de l'URSS, ce qui veut dire que celui-ci et ses collaborateurs étaient soignés par des Juifs jusqu'à cette date et qu'il ne serait donc devenu « antisémite » qu'*in extremis*. Ce n'est pas sérieux.

Outre l'influence des trotskystes dans le monde occidental, la fortune de ce bobard a une triple raison. En premier lieu, au cours de la guerre froide, il a alimenté la propagande anticomuniste des Américains et de leurs alliés. En deuxième lieu, lorsqu'Alexandre Soljénitsyne a fait découvrir aux Occidentaux l'horreur du Goulag, la propagande judéo-israélienne a voulu occulter le fait que les cadres et dirigeants de l'appareil répressif de la patrie du communisme, y compris le système concentrationnaire, étaient des Juifs à 90%, et que le Slavocide, qui avait fait dix-huit millions de morts – trois fois six millions – entre 1917 et 1953 parmi les Russes, Biélorusses et Ukrainiens, avait donc été perpétré principalement par des Juifs ; elle a réussi, par ce tour de bonneteau, à présenter les coupables comme des victimes. En troisième lieu, dès lors que Staline se rapprochait du « mal absolu » qu'avait incarné

Adolf Hitler, lequel avait exterminé six millions de Juifs, et même qu'il le dépassait quant au nombre de victimes, il fallait à tout prix en faire un antisémite, pour que l'antisémitisme restât l'expression du mal absolu, ce qui est le premier dogme de la religion de la Choah.

Dès lors que la doxa enseigne que l'anti-cosmopolitisme de Staline n'était qu'un faux-semblant pour dissimuler son antisémitisme, l'équation est posée entre les deux notions : tout anticosmopolite est antisémite, tout antisémite est anticosmopolite. Voilà pourquoi la plupart des hommes droite de n'osent pas appeler le cosmopolitisme par son nom, tant ils ont peur de se voir affubler l'étiquette infamante qui ramène aux « heures les plus sombres de notre histoire » par la *reductio ad Hitlerum*...

3. La philosophie stoïcienne de l'empire romain avait une fonction parallèle à celle qu'aura plus tard la religion musulmane de l'empire du califat. L'islam est un universalisme sans incarnation à vocation égalitaire qui veut, lui aussi, abolir les frontières entre les peuples et les ethnies. C'est une orthopraxie et non une orthodoxie, ce qui signifie que le pieux musulman doit avant tout obéir aux commandements de la *charia*, la loi islamique, plutôt qu'adhérer à une foi. En Algérie, les militants du FIS (Front islamique du salut) ont défilé en 1991 en clamant en anglais : « *Islam is a way of life* » (l'islam est un mode de vie). Et non une foi, donc. On pourrait être tenté de qualifier l'islam de « cosmopolitisme puritain », ce qui serait abusif et, à vrai dire, une *contradictio in adjecto*, car, si l'islam se rapproche du cosmopolitisme, il ne saurait se confondre avec lui dès lors qu'il repose sur une révélation, celle contenue dans le Coran, parole de Dieu, et dans les dits du prophète, la Sunna, et que s'ajoute à cela l'autorité de l'*ijma*, du consensus des oulémas pour les sunnites, de celle des ayatollahs, pour les chiites, alors que, dans le cosmopolitisme, l'homme est livré à lui-même, privé de la religion, de la révélation et de la tradition. L'islam efface seulement les frontières extérieures des peuples, qu'il voudrait tous rassembler au sein du Dar-el-Islam, mais non les frontières intérieures de la société entre les valeurs et les anti-valeurs, puisqu'il fait peser au contraire sur ses adeptes le poids d'une morale intransigeante, *islam* voulant dire « soumission » en arabe, la langue du Coran, qui est celle d'Allah.

A lire : Pierre Milloz, *Le cosmopolitisme ou la France – l'idéologie cosmopolite, voilà l'ennemi* (Godefroy de Bouillon, 2011).

Ce compendium doctrinal des nationaux-libéraux a été publié pour la première fois le 18 février 2022. Publication en ligne ici-même sur le site <https://lesquenfr>. Nouvelle édition le 16 septembre 2022.